

TASCHEREAU DE FARGUES

Famille originaire de l'Ariège, alliée aux Batbedat, de Saint-Geours-d'Auribat et Poyanne.

Les Fargues sont d'ardents protestants. Leur trajectoire personnelle est profondément liée à l'histoire du protestantisme français. La révocation de l'édit de Nantes de 1685 contraint plusieurs membres de cette famille à l'exil.¹

Première partie : généalogie des Fargues, du Mas d'Azil

Première génération

Guillaume Fargues (XVII^e siècle)

Il épouse **Rachel Lagarde**. Tous deux sont morts avant le 26 janvier 1706, date du contrat de mariage de leur fils cadet.²

D'où :

- Pierre Fargues, qui suit.

- Jean Fargues, marchand (vers 1680-?)

Le 26 janvier 1706, au Mas-d'Azil, il contracte mariage avec **Françoise Dangereux**, fille d'Isaac Dangereux et de Marie Durrieu.

Le 18 septembre 1708, au Mas-d'Azil, Jean Fargues, marchand, épouse Françoise Dangereux fille de feu Isaac Dangereux, et de Marie Durrieu.

Jean Fargues meurt avant le 17 avril 1747.

D'où :

- Marie Fargues (1706-1791)

Née au Mas-d'Azil le 6 décembre 1706. Fille de Jean Fargues, marchand, et de Françoise Dangereux, non mariés.

Le parrain est Jean Fargues, écolier ; la marraine, Isabeau Laporte, femme du sieur [Rassiet].

Le 25 janvier 1757, à Carla-Bayle, elle épouse **Jean Freiche**.

Marie Fargues meurt au Mas-d'Azil en 1791.

- Jean Fargues, facturier (1708-?)

Né au Mas-d'Azil le 25 février 1708. Fils de Jean Fargues, marchand, et de Françoise Dangereux, non mariés.

Le parrain est Joseph Audran, écolier, la marraine, Françoise Decert.

Le 17 avril 1747, au Mas-d'Azil, il contracte mariage avec **Anne Laborde**.

- Elie-Paul Fargues (1709-vers 1781)

Né au Mas-d'Azil le 31 octobre 1709. Fils de Jean Fargues, tisserand, et de Françoise Dangereux.

¹ Ce travail a été mené en collaboration avec Mme Hélène Virlogeux, née Fauvel, descendante des Batbedat de Poyanne (Villa Montchoisi) et de Paul-Auguste Taschereau de Fargues.

² Dans l'attente de l'ouverture du site des Archives départementales de l'Ariège, j'ai utilisé les informations données par Jean Machicot sur <http://gw.geneanet.org/jdazil> ainsi que les données de l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain.

Le parrain est Elie-Paul Audrand, écolier ; la marraine, Marie Faur, femme de François Escaig.

Le 20 janvier 1781, il teste devant Etienne Destremx, notaire au Mas-d'Azil. Ses héritiers sont ses neveux Lourde.

- Jeanne Fargues (1711-?)

Née au Mas-d'Azil le 6 septembre 1711. Fille de Jean Fargues, marchand, et de Françoise Dangereux.

La marraine est Doumenge Lacanal.

A Mazères (église réformée), le 10 février 1760, Jeanne Fargues, du Mas-d'Azil, fille de Jean Fargues et de feu Françoise Dangereux, épouse **Jean Souillé**, du lieu de Campagne, fils de feux Zacharie Souillé et Jeanne Sans. Les époux ont été mariés par contrat le 13 septembre 1749.

- Louis François Fargues (1713-1715)

Né au Mas-d'Azil le 14 juillet 1713. Fils de Jean Fargues et de Françoise Dangereux.

Le parrain est François Louis Grenier de la Bouchette, la marraine, Demoiselle Louise de Grenier.

François Louis Fargues, âgé de 22 mois, fils de Jean Fargues, marchand, et de Françoise Dangereux, meurt au Mas-d'Azil le 15 mai 1715. Il est enseveli en présence de son père, de Jean Fargues et François Fargues, tisserands de laine, ses cousins germains.

- Marguerite Fargues (1715-?)

Née au Mas-d'Azil le 5 août 1715. Fille de Jean Fargues, marchand, et de Françoise Dangereux. Le parrain est Guillaume Labatut, faiseur de peignes, de Belesta ; la marraine, Jeanne Capmartin.

Le 29 octobre 1748, à Mazères (église réformée), Marguerite Fargues, fille de feux Jean Fargues et Françoise Dangereux, du Mas-d'Azil, épouse **Mathieu Lourde, sarger** [drapier] au Carla, fils de feu Jean-Paul Lourde et de Suzanne Carrière.

- Paule Fargues (1717-1719)

Née au Mas-d'Azil le 1^{er} octobre 1717. Fille de Jean Fargues, marchand, et de Françoise Dangereux. Le parrain est Gabriel Andran, la marraine, Paule Francazol.

Morte au Mas-d'Azil le 4 mai 1719.

Deuxième génération

Pierre Fargues, facturier (1665-vers 1720)

Le marchand facturier est un marchand qui fabrique sa marchandise. Les Fargues sont certainement des marchands drapiers.

Il épouse **Françoise Dangereux**, fille d'Isaac Dangereux et de Marie Durrieu.

Il meurt entre le 7 avril 1718 et le 17 décembre 1722.

D'où :

- Marie Fargues (1689-?)

Née au Mas-d'Azil en 1689.

Le 6 novembre 1712, à Camarade (au lieu de Mounet), devant Cazalas, notaire, elle contracte mariage avec **Jean Lourde, marchand**, habitant de la ville du Carla, fils de feu Pierre Lourde et de Jeanne Crouzet. Demoiselle Jeanne Durrieu, du lieu de Mounet, épouse d'Etienne Lourde, fait donation de tous ses biens à Marie Fargues, « sa nièce maternelle », en raison de l'amitié qu'elle lui porte. Les futurs mariés vivront et resteront à même pot et feu que ladite Demoiselle Durrieu.³

- Françoise Fargues (1691-?)

Née au Mas-d'Azil le 13 mai 1691.

Fille de Pierre Fargues et de Françoise Dangereux.

Le parrain est Pierre Olivier, la marraine, Françoise Dangereux.

- **Jean Fargues, facturier (1694-?)**

Né au Mas-d'Azil le 23 février 1694.

Fils de Pierre Fargues et de Constance Dangereux.

Le parrain est Jean Cazaneuve, la marraine, Jeanne de Bertrand, femme du sieur Paul [Duvilla].

Le 7 avril 1718, à Montauban (paroisse Saint-Orens de Villebourbon), Jean Fargues, facturier, habitant depuis quatre années de Villebourbon, natif du Mas-d'Azil, fils de Pierre Fargues, facturier, et de Constance Dangereux, épouse **Anne Pouzergues**, veuve de Bernard Mariette, tondeur de draps (mariés le 30 juillet 1703 ; Bernard Mariette est mort à Villebourbon le 21 mai 1710), fille de feu Antoine Pouzergues et de Marie Crouzet, habitante de Villebourbon.

Jean Fargues et Anne Pouzergues sont témoins le 3 juin 1727 du contrat de mariage de Pierre Boujol et Anne Mariette.

Jean Fargues se trouve à Hoxton le 11 juin 1751, lorsque son fils y est assassiné.

D'où :

- **Pierre Fargues, marchand (1718-?)**

Né à Montauban (paroisse Saint-Orens de Villebourbon) le 13 décembre 1718. Son parrain est Pierre Linglet, peigneur de laine, sa marraine, Anne [...].

Il témoigne à Londres, lors de l'enquête qui suit l'assassinat de son frère Guillaume.

Le 23 avril 1748, à Londres (Saint-George Mayfair), Peter Fargues épouse **Jeanne Liron** (Sara Liren sur l'acte de mariage), née le 4 octobre 1732, fille de Jean Liron, courtier en change à Londres, et de Marguerite Larroque.

En 1753, il est gardien des livres de l'église d'Hoxton (à moins qu'il ne s'agisse de son oncle Pierre).⁴

En 1768, Pierre Fargues, négociant originaire de Montauban, habitant Londres depuis 25 ans, sollicite de l'hôpital d'Alais (Alès, dans le Gard), au nom de son fils mineur, François-Pierre, le désistât des biens de Guillaume de la Roque, grand-oncle de son épouse Jeanne de Liron. L'hôpital gère ce patrimoine depuis 22 ans. Pierre Fargues prétend qu'il n'a plus de ressource et qu'il veut désormais vivre et mourir dans le royaume de France. Un long procès est engagé. Finalement, le 7 octobre 1778, devant Tayac, notaire à

³ A. D. Ariège, 5 E 6368.

⁴ Eugène et Emile Haag, La France protestante, Tome 6, 1888, Additions et corrections, page 419.

Toulouse, l'hospice paie à Fargues fils la somme de 20 000 francs. Les Fargues retournent en Angleterre.⁵

D'où :

- Marie Fargues, née à Hoxton le 6 août 1751. Baptisée le 18 août.

- Anne Fargues, née à Hoxton le 19 juillet 1752. Baptisée le 2 août. Le 20 avril 1778, à Londres (Spitalfields Christ Church), Ann Fargues épouse Simon Mestayer. En 1792, elle habite Sommières (dans le Gard) et assigne à son tour l'hospice d'Alais en justice.

- François-Pierre Fargues, né à Hoxton le 22 août 1753. Baptisé le 2 septembre.

Le 8 juin 1782, à Londres (Saint-Botolph's Aldgate), Francis-Peter Fargues épouse Sarah Downing.

Le 21 octobre 1805, à Londres (Saint-Pancras Old Church), Francis-Peter Fargues épouse Sarah Newbery.

- Jean Fargues, né à Hoxton le 5 octobre 1754. Baptisé le 7 novembre.

- Constance Fargues (1720-?)

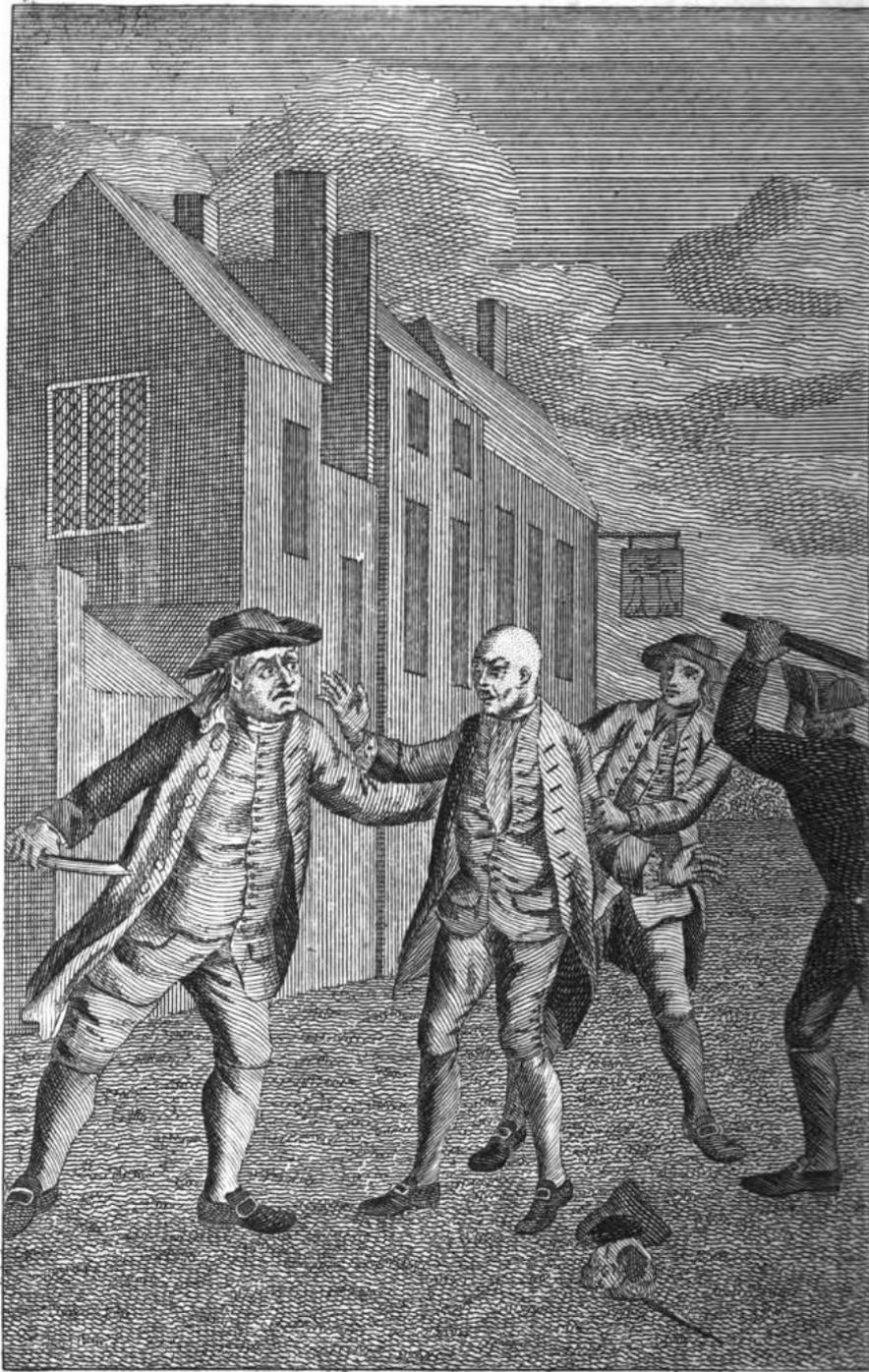
Née à Montauban (paroisse Saint-Orens de Villebourbon) le 20 mai 1720. Son parrain est Michel Sauvion, sa marraine, Constance Dangereux, remplacée par Anne Mariette.

- Guillaume (William) Fargues, marchand (1722-1751)

Né à Montauban (paroisse Saint-Orens de Villebourbon) le 30 mai 1722. Son parrain est Jérôme Racoules, sa marraine, Marion de Crouzailles.

Le 11 juin 1751, à 21 h 45, William Fargues, jeune commis demeurant à Londres, est assassiné dans une rue, près de la Barking Dogs Tavern, à Hoxton, alors qu'il venait de souper dans la maison de son oncle Pierre et qu'il s'en retournait vers la ville. Le corps est découvert entre 11 h et minuit par Mr Hendrop, d'Hoxton. Les vêtements sont tachés de sang. La tête présente une large blessure. Les boucles de ses souliers ont été dérobées, ainsi que l'argent qu'il gardait dans ses poches.

⁵ Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1880, pages 225-245.



*Anthony & Emanuel de Rosa & W^m Fullagar murdering M^r Fargues in the Night near the Barking dogs
Hoxton.*

L'assassinat de William Fargues

Le corps est transporté jusqu'à la maison de Pierre Fargues. Le 26 décembre, un certain Emanuel de Rosa est arrêté en raison de son comportement agité et conduit à la prison de Bridewell. Probablement dévoré par le remords, il dépose spontanément, révélant que l'auteur du meurtre est le dénommé Anthony de Rosa, d'origine portugaise, natif des Bermudes. Les deux hommes n'ont pas de lien de parenté. En revanche, ils

sont associés depuis trois ans, pour des opérations d'escroquerie et de contrefaçon. Anthony de Rosa est arrêté alors qu'il porte sur lui l'arme du crime. En février 1752, lors du procès, Emanuel de Rosa révèle la brutalité du meurtre : après qu'un autre complice du nom de William Fullagar ait frappé Fargues à la tête au moyen d'un bâton, Anthony de Rosa a entrepris de le poignarder dans la poitrine, aussi vite qu'il le pouvait, à cinq ou six reprises. Ensuite, les trois hommes ont vidé les poches de leur victime qui ne contenaient que 11 shillings et sont partis dépenser l'argent au Nag's head, à Tower Hill, en commandant deux pintes de bière. L'aumônier de la prison de Newgate, John Taylor, dans son compte-rendu, présente Anthony de Rosa comme un « homme exceptionnellement méchant ». Bien qu'il ait clamé son innocence, sa culpabilité ne fait aucun doute. Il est par ailleurs soupçonné de plusieurs autres meurtres. De Rosa, âgé de 28 ans, est condamné à mort et pendu à Tyburn le 23 mars 1752.

Vers 1774-1778, pour l'édition du Newgate Calendar, le graveur Valois réalise une œuvre représentant *Anthony & Emanuel de Rosa & Mr William Fullager murdering Mr Fargues in the Night near the Barking dogs Hoxton, 1752* (encre sur papier, 150 x 95 mm).⁶

Lors du procès, l'oncle Pierre Fargues témoigne et indique que Guillaume est venu souper chez lui, accompagné de son père et de ses deux frères. Pierre Fargues, frère de la victime, fournit un témoignage identique.

- un troisième fils, présent à Hoxton en 1751, lors de l'assassinat de Guillaume. Il s'agit sans doute d'**Etienne Fargues**, marié à **Henriette [...]**.

D'où :

- Elizabeth Fargues, née à Hoxton le 5 novembre 1765. Baptisée le 28.

- Henriette Fargues, née à Hoxton le 16 novembre 1767. Baptisée le 10 décembre.

Le 5 août 1797, à Londres (Saint-Lawrence Pountney), Henrietta Fargues épouse Robert Pott Massey.

- Anne Fargues, née à Hoxton le 17 juillet 1769. Baptisée le 10 août.

- Anne Fargues (1696-?)

Née au Mas-Azil le 15 décembre 1696.

Fille de Pierre Fargues et de Constance Dangereux.

Son parrain est Jean-Baptiste Lauremont, maître chirurgien du Mas-d'Azil.

- **François Fargues, facturier (1698-?)**

Né au Mas-d'Azil le 4 octobre 1698.

Fils de Pierre Fargues et de Constance Dangereux

⁶ Select trials for murder, robbery, burglary, rapes, sodomy, coining, forgery, piracy and other offences and misdemeanours at the Sessions-House in the Old-Bailey, Volume II, 1764, pages 170-176.

William Jackson, The new and complete Newgate calendar or Villany displayed in all its branches, 1795, pages 382-385.

Richard M. Ward, Print culture, crime and justice in the 18th century, 2014, pages 174-175.

Le parrain est François Tresviux, maître tailleur. La marraine est Anthoinette [Poilamin], sa femme.

Le 17 décembre 1722, au Mas-d'Azil, François Fargues contracte mariage avec **Jeanne Boubilla**.

En 1748, François Fargues est arrêté avec Pierre-Paul Mercier et les frères Etienne et Paul Laborde, appartenant tous au culte réformé, pour avoir assisté à une assemblée proscrite tenue le 2 novembre, au Clot de Bouix, dans la juridiction du Mas-d'Azil. Le 24 mars 1749, ils sont condamnés par l'Intendant de Roussillon aux galères perpétuelles (n° d'écrou de François Fargues : 4140).⁷ Dans une lettre adressée à Bonaventure Dehoüé, prêtre catholique, prieur du Mas-d'Azil (voir ci-après), Pierre Fargues, réfugié en Angleterre depuis de longues années, écrit à la hâte (il vient de prendre connaissance de l'arrestation) un post-scriptum afin que son ami intercède auprès de l'Intendant et des autorités, en faveur de *Françoisou* et qu'il invite les habitants du Mas à joindre leur requête à la sienne.

Cependant les prisonniers ne sont pas libérés. En 1751, on intervient activement en faveur de ces malheureux pour obtenir leur grâce et les faire sortir du bagne de Toulon. Pierre Fargues sollicite plusieurs grands seigneurs, le duc de Richmond, les lords de Bedford et d'Albermale, qui bénéficient d'un certain crédit à Versailles. Quelque temps après ces démarches, François Fargues est délivré de ses chaînes. Son frère exprime sa reconnaissance envers les seigneurs anglais et le prieur du Mas-Azil, dans une pièce en vers patois *Sus la sourtido de mou fray, qu'ero a las galeros per este estat a las assemblados des proutestants*.⁸

En 1775, François Fargues, bourgeois du Mas-d'Azil, fait donation à Pierre Fargues, son frère, de tous ses biens évalués à 4500 livres, consistant en deux métairies, appelées le Casal et la Serre, « y compris les bestiaux et semences qui se trouvaient à la Serre, savoir : une paire de bœufs et de vaches, une jument, seize brebis, quatre setiers de blé, un de seigle, trois mesures d'avoine, cinq de *paumole*, quatre d'orge, douze de sarde ; les autres bestiaux et semences qui étaient au Casal, savoir : deux paires de bœufs, une vache, une jument, dix-neuf brebis, une truie levant, six setiers de blé, quatre d'avoine, un de *carron*, neuf mesures de *paumole*, cinq d'orge, deux de sarde, cinq de *linet*. » Le donateur se réserve, sa vie durant, une chambre et un jardin dans la métairie du Casal et exige une rente viagère de 432 livres, payable par trimestre et d'avance.⁹

- **Jeanne Fargues (vers 1700-?)**

Le 3 mai 1724, elle contracte mariage avec **Antoine Ladevèze, cordonnier**.

- Marie Fargues (1703-?)

Née au Mas-d'Azil le 7 avril 1703.

Fille de Pierre Fargues, tisserand, et de Constance Dangereux.

Le parrain est noble Elie-Paul Goty de Labastene ; la marraine, dame Marie de Goty, veuve de monsieur de Filion, capitaine de cavalerie.

- **Pierre Fargues, marchand et maître de pension (1704-?)**

Né au Mas-d'Azil le 15 mars 1704.

Fils de Pierre Fargues, marchand facturier, et de Constance Dangereux.

⁷ <http://www.museedudesert.com> ; Bulletin historique et littéraire de la Société d'histoire du protestantisme français, 1897, page 262.

⁸ Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, 1894, pages 374-379.

⁹ A. D. Ariège, B 116.

Le parrain est Gabriel Ferret, des [Salinques].

Marié à **Suzanne [...]**.

En 1748, sous le pseudonyme de *Tristant*, Pierre Fargues, réfugié en Angleterre, près de Londres, écrit à Bonaventure Dehoüé, prêtre et religieux du Mas-d'Azil, une lettre en vers patois du dialecte de l'Ariège, dans laquelle il expose sa foi raisonnée et réfléchie dans la Réforme. Il dirige alors un établissement d'instruction à Hoxton.¹⁰

D'où :

- Marguerite Fargues (1724-?)

Née à Londres le 1^{er} juillet 1724. Baptisée à Leicester Fields Chapel, Glasshouse street (église fondée par les réfugiés français en 1688).

- Marguerite Fargues (1725-?)

Née à Londres le 26 septembre 1725. Baptisée à Leicester Fields Chapel, Glasshouse street le 18 octobre.

- **Pierre Fargues (1727-?)**

Né à Londres. Baptisé le 18 mai 1727 à Leicester Fields Chapel, Glasshouse street.

Il épouse **Elizabeth [...]**.

D'où :

- Jean Fargues, né à Hoxton le 9 décembre 1757. Baptisé le 3 janvier 1758.

- Constance Fargues, née à Hoxton le 3 février 1758. Baptisée le 22.

- Elizabeth Fargues, née à Hoxton le 11 octobre 1759. Baptisée le 6 novembre.

- Pierre Fargues, né à Hoxton le 4 juillet 1761. Baptisé le 29 juillet.

- Guillaume Fargues, né à Hoxton le 1^{er} janvier 1763. Baptisé le 27.

- Jean Fargues (1728-?)

Né à Londres le 23 avril 1728. Baptisé à Leicester Fields Chapel, Glasshouse street le 28 avril.

- Paul Fargues (1706-1711)

Né au Mas-d'Azil le 28 septembre 1706. Fils de Pierre Fargues et de Constance Dangereux. Le parrain est Jean Fargues, écolier, frère du baptisé ; la marraine est Marie Faure.

Paul Fargues, âgé de 5 ans, fils de Pierre Fargues, sarger, et de Constance Dangereux, meurt le 16 septembre 1711.

- Catherine Fargues (1709-?)

¹⁰ Bulletin historique et littéraire de la Société d'histoire du protestantisme français, 1897, pages 260-275.

Née au Mas-d'Azil le 28 mai 1709. Fille de Pierre Fargues, tisserand de rases, et de Constance Dangereux. Le parrain est Joseph Audrand, écolier, la marraine, Paule Danes.

- Paul Fargues, qui suit.

- Marie Fargues (1715-?)

Née au Mas-d'Azil le 22 juin 1715.

Fille de Pierre Fargues, tisserand de laine, et de Constance Dangereux.

Le parrain est Pierre Samson Capmartin, la marraine, Marie Audrand.

Troisième génération

Paul Fargues, marchand (1712-?)

Né au Mas-d'Azil le 25 janvier 1712. Fils de Pierre Fargues, tisseur de rases, et de Constance Dangereux. Le parrain est Bonaventure Dehoué, écolier, la marraine, Marie Audrand.

Le 20 décembre 1738, au Mas-d'Azil, il épouse **Anne Ninau**.

Anne Ninaut est née au Mas-d'Azil dans la nuit du 1^{er} au 2 février 1716. Fille de Paul Ninaut et de Marie Dangereux.

Le 18 juillet 1715, au Mas-d'Azil, Paul Ninaut, chirurgien, fils d'Isaac Ninaut, apothicaire, et de Catherine Ardit, épouse Marie Dangereux, fille de Jean Dangereux, marchand, en présence de Jean Ninaut, frère de l'époux, et de Pierre Fargues, tisserand de laine.

Le 18 juillet 1685, à Mazères (église réformée), a été baptisé Paul Ninau, fils d'Isaac Ninau, du Mas-d'Azil, et de Catherine Ardit.

Paul Fargues vit encore le 13 avril 1772.

D'où :

- Pierre Fargues (1739-?)

Né au Mas-d'Azil en 1739.

- Catherine Fargues (+ vers 1785)

Elle épouse **Paul Vergé-Lafitte**.

Le 26 mars 1786, Paul Vergé-Lafitte, habitant à Camarade (aux Gauziats), fils de feu Jean Vergé-Lafitte et Gabrielle Dortel, épouse Elizabeth Marc, fille de feu Guillaume Marc et de Marie Rols.

D'où :

- Constance Vergé-Lafitte (vers 1765-1838)

Le 1^{er} janvier 1782, au Mas-d'Azil, Constance Vergé-Lafitte contracte mariage avec **Pierre Boubilla**.

Le 4 octobre 1812, au Mas-d'Azil, leur fils, Jean-Paul Boubilla, boulanger, épouse Elisabeth Labail, en présence de Monsieur Jean Fargues, propriétaire. Pierre Boubilla, boulanger, âgé de 65 ans, fils de Jean Boubilla et de Jeanne Vergé, meurt au Mas-d'Azil le 29 janvier 1815.

Constance Vergé, ménagère, âgée de 73 ans, veuve de Pierre Boubilla, fille de Paul Vergé et de Catherine Fargues, meurt au Mas-d'Azil, dans la maison d'habitation de son fils, Jean-Paul Boubilla, le 23 octobre 1838.

- Gabrielle Vergé-Lafitte (1767-?)

Née au Mas-d'Azil le 29 janvier 1767.

Fille de Paul Vergé et de Catherine Fargues. Baptisée dans l'église réformée.

Le parrain est Paul Fargues, la marraine, Gabrielle Dortel, veuve du sieur Lafitte.

- **Magdeleine Vergé-Lafitte (1769-1847)**

Née au Mas-d'Azil le 27 janvier 1769.

Fille de Paul Vergé-Lafitte et de Catherine Fargues. Baptisée dans l'église réformée.

Le parrain est Paul Fargues, la marraine, Magdeleine Fargues.

Le 11 février 1787, à Camarade, elle épouse **François Lourde**, né à Camarade le 25 novembre 1758, fils de Paul Lourde et de Paule Boubilla.

François Lourde, cultivateur, âgé de 80 ans, époux de Magdeleine Vergé, meurt à Camarade (à Mounet) le 13 juin 1833.

Magdeleine Vergé-Lafitte, âgée de 80 ans, veuve de François Lourde, meurt à Camarade (au hameau de Mounet) le 2 juillet 1847.

- Pierre Vergé-Lafitte (1772-?)

Né au Mas-d'Azil le 13 avril 1772.

Fils de Paul Vergé-Lafitte et de Catherine Fargues. Baptisé dans l'église réformée.

Le parrain est Paul Fargues, grand-père, la marraine, Magdeleine Fargues, tante.

- Jean Vergé-Lafitte (vers 1775-?)

Filiation incertaine.

Le 22 août 1802, à Camarade, Jean Vergé-Lafitte, tailleur, épouse Constance Lourde, fille de François Lourde et de Madeleine Vergé. Si la filiation est exacte, Jean Vergé a donc épousé sa nièce.

Constance Lourde, ménagère, domiciliée à Mustapha, âgée de 70 ans, née à Camarade, fille de François Lourde et de Madeleine Verger, veuve de Jean Berger, meurt à Alger le 18 avril 1853.

- **Magdeleine Fargues (1743-1818)**

Née au Mas-d'Azil en 1743.

En 1787, au Mas-d'Azil (à Baudet), elle épouse **Jacques Souquet**.

Magdeleine Fargues, épouse de Jacques Pouquet, âgée de 74 ans, fille de Paul Fargues et d'Anne Ninot, meurt au Mas-d'Azil (à Bellevue) le 2 décembre 1818.

Jacques Souquet, boulanger, âgé de 69 ans, fils de Gabriel Souquet et de Marie Laroque, meurt au Mas d'Azil le 30 décembre 1820.

Le 10 juin 1816, au Mas-d'Azil, Baptiste Souquet, boulanger, né à Saint-Girons au mois d'octobre 1772, fils de feu Gabriel Souquet et de Marianne Larroque, épouse Lucie Lacombe.

- François Fargues (1749-1752)

Né au Mas-d'Azil en 1749. Mort au Mas-d'Azil en 1752.

- Paul Fargues, qui suit.

- Jean Fargues, propriétaire (vers 1755-1833)

En 1780, il épouse **Constance Fauré**, fille de Pierre Fauré et de Marie Toulza.

Constance Fauré, âgée de 69 ans, épouse de Monsieur Jean Fargues, meurt au Mas-d'Azil (à Bellevue) le 15 juillet 1830.

Jean Fargues, âgé de 78 ans, veuf de Constance Fauré, fils de Paul Fargues et d'Anne Ninaud, meurt au Mas-d'Azil (à Bellevue) le 20 février 1833.

D'où :

- Marthe Fargues (1782-1821)

Née au Mas-d'Azil (à Bellevue) le 27 juillet 1782.

Le 22 août 1804, au Mas-d'Azil, Marthe Fargues épouse **Antoine Begou**, marchand épicier, né au Carla le 30 janvier 1765, fils de Matthieu Begou et de feu Jeanne Lourde.

Marthe Fargues, âgée de 39 ans, épouse d'Antoine Begou, meurt au Mas-d'Azil le 15 mai 1821.

- Anne-Suzanne Fargues (1784-1845)

Née au Mas-d'Azil le 29 mars 1784.

Le 5 janvier 1809, au Mas-d'Azil, Anne-Suzanne Fargues épouse **Pierre-François Belmont Boubila**, né au Mas-d'Azil le 1^{er} février 1784, demeurant au Mas-d'Azil (au Cap del Pouech), fils de feu Jean Boubila et d'Anne Puyol.

Anne-Suzanne Fargues, propriétaire, âgée de 61 ans, épouse de Jean-François-Belmont Boubila, meurt au Mas-d'Azil (au Cap del Pouech) le 12 mai 1845.

- Constance-Camille Fargues (1785-1847)

Née au Mas-d'Azil (à Bellevue) le 30 décembre 1785.

Le 30 décembre 1807, au Mas-d'Azil, Constance-Camille Fargues épouse **Jean-François Dumas**, né aux Bordes le 5 novembre 1785, fils de François Dumas, propriétaire foncier, et de feu Jeanne Boubilla, demeurant aux Bordes.

Constance-Camille Fargues, âgée de 61 ans, épouse de Jean-François Dumas, propriétaire, meurt à Les Bordes-sur-Arize (à Beauregard) le 1^{er} février 1847.

Jean-François Dumas, propriétaire, âgé de 69 ans, veuf de Camille-Constance Fargues, meurt à Les Bordes-sur-Arize le 9 septembre 1853

- Magdeleine-Anne-Jenny Fargues (1791-1858)

Née au Mas-d'Azil le 5 mars 1791.

Le 6 juin 1816, au Mas-d'Azil, Magdeleine-Anne-Jenny Fargues épouse **Etienne Darrien**, chef de bataillon en non activité, membre de la Légion d'honneur, né au Mas-d'Azil le 22 octobre 1774, fils de feu Jean Darrien, corroyeur, et d'Anne Massat.

Etienne Darrien, chef de bataillon en retraite, membre de la Légion d'honneur, âgé de 60 ans, époux de Magdeleine-Anne-Jenny Fargues, meurt le 30 décembre 1834.

Magdeleine-Anne-Jenny Fargues, propriétaire, âgée de 67 ans, veuve d'Etienne Darrien, meurt au Mas-d'Azil (dans sa maison d'habitation) le 19 décembre 1858.

- Catherine-Henriette Fargues (1793-1832)

Née au Mas-d'Azil le 24 avril 1793.

Le 17 janvier 1810, au Mas-d'Azil, Catherine-Henriette Fargues épouse **François Lourde**, chef de bataillon, aide de camp du général de division Clauzel, membre de la légion d'honneur, né au Mas-d'Azil le 5 mars 1771, fils d'Elie-Paul Lourde, propriétaire, et de Constance Fauré.

Catherine-Henriette Fargues, âgée de 39 ans, épouse de François Lourde, colonel d'état major, chevalier de la Légion d'honneur, meurt au Mas-d'Azil (à Bellevue) le 5 novembre 1832.

François Lourde, propriétaire, colonel en retraite, veuf d'Henriette Fargues, meurt au Mas-d'Azil (dans sa maison d'habitation) le 10 octobre 1848.

Deuxième partie : biographie de Paul-Auguste Taschereau de Fargues

Quatrième génération

Paul Fargues alias Paul-Auguste-Jacques Taschereau de Fargues, négociant et homme politique (1752-1832)

Né au Mas-d'Azil le 27 mars 1752. Fils de Paul Fargues et de Catherine [sic] Ninau. Sa marraine est Marie Selières.

Le négoce et "l'invention" de Taschereau (vers 1770 – 1783)

De sa jeunesse, nous ignorons tout. Tout au plus, pouvons-nous à juste raison supposer qu'il s'est trouvé à Toulouse autour de 1770 et qu'il y a rencontré les Barère de Vieuzac et Bonne-Carrère, avec lesquels on lui prêtera des relations privilégiées vingt ans plus tard, durant la tourmente révolutionnaire.

Il quitte le midi de la France peu après, comme il l'affirme dans une lettre de 1794, adressée à Vadier (lui-même natif de Pamiers) et dont nous reparlerons.

Les biographies du XIX^e siècle indiquent qu'il était fabricant de draps ou commerçant avant d'entrer en politique.

Le 28 juin 1783, un certain Auguste Taschereau, « âgé de 29 ans, natif de Québec en Canada, négociant, résidant en cette ville de Paris depuis trois semaines environ, logé rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, paroisse de Sainte-Marguerite, et sans domicile fixe » sollicite une dispense de domicile afin d'épouser **Marie-Catherine Druy**, âgée de 26 ans, native de Bézu-la-Forêt en Normandie. Le couple est alors logé chez [La Fleur] Dumontier, marchand à Paris, âgé de 46 ans, oncle maternel de la demoiselle Druy. Si l'on en croit leur déclaration, Marie-Catherine partage la vie d'Auguste depuis plusieurs années : « depuis sept années environ, ils font le négoce et ont en qualité de négociants couru différentes provinces et particulièrement la Flandre, Bruxelles et Ostende, (...) ils ont même résidé à Liège, en Angleterre, (...) ils ont cependant demeuré en cette ville de Paris mais par intervalles, de manière que depuis sept années, ils n'ont eu aucun domicile ». La déclaration stipule que « les dits requérants sont libres de leurs personnes pour contracter mariage ensemble et qu'ils font profession de la religion catholique, apostolique et romaine ».

Sept années de concubinage paraissent fort improbables. On peut douter de la participation de la jeune femme à ces pérégrinations commerciales à travers l'Europe, d'autant plus que sa présence à Bézu-la-Forêt est attestée en 1780 (voir ci-après). A moins que les deux jeunes gens n'aient déjà reçu le sacrement du mariage devant

un ministre du culte réformé et qu'ils ne veuillent dès lors faire célébrer leur union dans le cadre de l'Église catholique. Le protestantisme est la foi dans laquelle a grandi le jeune Paul Fargues et pour laquelle ses oncles ont payé un lourd tribut, les galères et l'exil. Le document de 1783 est le premier dans lequel il se fait appeler Taschereau et le seul où il affirme être d'origine québécoise. Dans les lignes qui suivent, divers éléments appuieront l'origine ariégeoise de Taschereau et l'indubitable coïncidence entre le marchand Auguste Taschereau, époux de Marie-Catherine Druy, et le révolutionnaire Taschereau-Fargues. Pourquoi Paul Fargues a-t-il choisi ce pseudonyme ? Il veut très certainement s'installer à Paris pour y développer ses affaires commerciales et craint, à juste titre, qu'on ne le soupçonne de sympathie à l'égard de la Réforme, ce qui contrarierait ses projets. Le nom de Taschereau est gage d'un attachement sans équivoque au catholicisme : d'origine tourangelle, Thomas-Jacques Taschereau (1680-1749), secrétaire particulier de l'Intendant de la Nouvelle-France, débarque à Québec en août 1726. Il deviendra agent des trésoriers généraux de la Marine, conseiller au Conseil supérieur, et fondateur de l'illustre famille Taschereau du Canada, dont le nom est très certainement connu sur la place parisienne en 1783. Si la raison de cette usurpation d'identité est autre, nous n'avons pour l'instant aucun moyen de la déterminer.

Dans *Les protestants du Mas-d'Azil*, Alice Wemyss rappelle que durant la Révolution, le club du Mas-d'Azil comptait parmi ses membres un personnage influent en la personne de « Fargues-Taschereau, neveu de François le "galérien" et de Pierre, le maître de pensionnat. Après un séjour en Angleterre, il s'était embarqué pour l'Amérique où il prit part à la guerre d'Indépendance. De retour en Europe, il voyagea en Angleterre puis en Italie et en Espagne. En 1789, il revint en France et son enthousiasme pour la Révolution l'amena à fréquenter des milieux avancés où il connut le Robespierre des débuts. Il prit une part active à la journée du 10 août et en fut récompensé par un poste en Espagne où il fut plus tard accusé d'avoir fréquenté des nobles au jeu et à l'opéra. »¹¹

Dans ce récit documenté, on retrouve en filigrane certaines des données autobiographiques partiellement falsifiées de 1783. En revanche, la participation à la Guerre d'Indépendance paraît douteuse. Taschereau, sous quelque identité que ce soit, n'apparaît pas sur les listes officielles des soldats français engagés dans le conflit.¹² Avoir guerroyé dans l'armée de Rochambeau, sur les pas de Lafayette, constitue au XIX^e siècle le passeport idéal pour le panthéon des combattants de la Liberté. Cela ne cadre guère avec le portrait de Taschereau que dressent ses adversaires, le présentant comme un homme de l'ombre, une éminence grise, qui n'a rien en commun avec les figures de proue du romantisme. Pourtant, tout au long de sa vie, Taschereau apparaît comme un homme de conviction, qui ne craint pas de rallier les partis d'opposition (certains de ses détracteurs, volontiers railleurs, diront « par maladresse ») et de s'engager pour un idéal. D'autre part, ses descendants ont conservé jusqu'à aujourd'hui le souvenir de sa participation à la guerre d'indépendance américaine. Idéaliste ou intrigant, Taschereau demeure un personnage profondément mystérieux. Dans le catalogue de la collection de lettres autographes de Lucas de Montigny, nous lisons « Très curieuse biographie de

¹¹ Alice Wemyss, *Les protestants du Mas-d'Azil*, 1961, page 239.

¹² Les combattants français de la guerre américaine (1778-1783), listes établies d'après les documents authentiques déposés aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère de la Guerre, 1903.

Taschereau de Fargues, devenu escroc ». L'inventaire ne donne malheureusement pas d'autre détail sur ce texte.¹³

Le Jacobin (1791 – Septembre 1792)

La séquence la plus fameuse, sans conteste la plus commentée dans le parcours énigmatique de Taschereau fut son passage au club des Jacobins et la relation complexe qu'il entretenait avec Maximilien de Robespierre.

L'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, indique qu'il naquit dans une des provinces méridionales, dont il avait conservé l'accent, et où il avait eu pour condisciple et pour ami, Bertrand Barère de Vieuzac (1755-1841), natif de Tarbes, l'un des orateurs les plus importants de la Convention. Taschereau se serait d'abord livré au commerce maritime et serait devenu « un armateur opulent » lorsque survient la révolution. « Tout semblait se réunir pour lui en faire adopter les principes mais les événements de la guerre lui firent essuyer de grandes pertes, et il se hâta d'accourir à Paris pour les réparer. Ses premiers hommages, dès son arrivée, furent pour la société des Jacobins, alors dans toute sa splendeur. »¹⁴ Ces informations ne s'appuient, semble-t-il, sur aucune source solide. Elles participent du flot des rumeurs qui alimenteront durablement la mythologie du personnage, relativement à ses années de jeunesse et de formation politique.

A la suite de la fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet 1791, « Un sieur Taschereau clame dans la rue que l'on a eu tort de tirer sur le peuple sans déployer le drapeau rouge. »¹⁵

A cette époque, il a sans doute déjà rallié le club des Jacobins. « Sans éloquence », lisons-nous dans la notice biographique précitée, « mais doué d'assurance et de cette verborosité gasconne qui fit le succès de tant d'orateurs de ce temps-là, il parut souvent à la tribune et fut particulièrement distingué par Robespierre, dont il se montra le partisan exalté. » G. Lenotre confirme cette opinion lorsqu'il indique que « très exalté, doué d'une façon méridionale, [Taschereau] est venu à Paris en 1791 et s'est fait inscrire aux Jacobins ».¹⁶

Taschereau, fabricant de draps, âgé de 35 ans [sic], domicilié au n° 4 de la rue Favart, figure dans les comptes-rendus de l'assemblée électorale de Paris, du 20 au 24 septembre 1792. Il obtient des voix lors de l'élection du député suppléant du département de Paris à la Convention Nationale mais n'est pas élu :¹⁷

« Sa nomination d'électeur eut lieu dans la tabagie ou la taverne de Chrétien¹⁸, et fut soutenue et exigée par la horde des coupe-jarrets *héronistes* et *maillardistes*¹⁹ ; mais à l'assemblée électorale, il fit des bassesses et ne put rien obtenir. »²⁰

¹³ Catalogue de la collection de lettres autographes, manuscrits, documents historiques, etc. de feu M. Lucas de Montigny, 1860, page 518.

¹⁴ *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Supplément, 1853, tome 83, pages 386-388.

¹⁵ *La Révolution française*, revue historique, 1920, page 14.

¹⁶ G. Lenotre (Louis-Léon-Théodore Gosselin), *Robespierre et la « Mère de Dieu »*, 1926, pages 126-127.

¹⁷ Assemblée électorale de Paris, 2 septembre 1792-17 frimaire an II (procès-verbaux), 1905, pages 12 et 175-189.

¹⁸ Chrétien est propriétaire d'un café dans la rue Neuve-Saint-Marc, rendez-vous des Jacobins. Proche de Robespierre, il est l'un des meneurs de la section Lepeletier.

¹⁹ Les partisans des révolutionnaires Louis Héron, agent du Comité de sûreté générale, proche de Vadier, et Stanislas Maillard surnommé le « chef des massacreurs » à la suite des massacres de septembre 1792.

Le 7 septembre, dans une séance du club des Jacobins, Taschereau, aux cotés de François Chabot, a appuyé la candidature de Marat : « Je pense, comme M. Chabot, dit-il, que les patriotes doivent porter Marat à la Convention ; je voudrais même engager Camille Desmoulins à parler pour cela. »²¹

Missions en Espagne et dans le midi de la France (Octobre 1792 – Juin 1793)

En octobre 1792, Taschereau est nommé secrétaire à l'ambassade de France en Espagne, auprès du ministre plénipotentiaire Jean-François de Bourgoing. La *Biographie universelle* affirme que Bourgoing est contraint de céder la place « à un homme qui méritât mieux que lui la confiance du nouveau gouvernement ». Il n'en est rien. Le ministre est maintenu à son poste et Taschereau est envoyé à Madrid par la Convention « pour surveiller l'ambassadeur Bourgoing ».²²

Un inventaire des archives du ministère des affaires étrangères indique que Bourgoing reste en poste jusqu'en mars 1793. A partir de janvier, il est assisté par d'Urtubise, Taschereau et Caries. A partir d'avril 1793, il semble que la diplomatie française en Espagne soit dirigée par d'Urtubise et Taschereau.²³ Entre temps, l'Espagne a rejoint la 1^{ère} coalition, en janvier 1793. A l'annonce de l'exécution de Louis XVI, Taschereau est poursuivi jusque dans l'hôtel de l'ambassade par la populace madrilène et ne peut se sauver qu'en sautant par la fenêtre. Il s'enfuit déguisé en courrier de Hollande.²⁴ Comme nous le verrons un peu plus loin, certains prétendent avoir connu Taschereau à Madrid dès 1791. L'Espagne demeure le théâtre principal de sa mission durant l'année 1793. Désormais en poste à Bayonne, le 28 mars, il écrit au ministre de la guerre Lebrun, un rapport défavorable sur José Marchena, un sympathisant révolutionnaire espagnol.²⁵

Lors de la séance du Comité de salut public du 26 juin 1793, sont mentionnés les voyages que Taschereau a récemment effectués dans plusieurs départements du sud-ouest de la France, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Gers et Haute-Garonne, pour identifier les foyers contre-révolutionnaires et dresser un rapport sur les administrations « qui [y] sont presque partout mauvaises, ambitieuses et fédéralistes. »

Dans ses mémoires, Gabriel-Jérôme Sénart, secrétaire du Comité de sûreté générale au printemps 1794, fournit l'un des rares témoignages de l'efficacité de Taschereau dans ses missions diplomatiques : « Ce Taschereau est incompréhensible ; rien ne lui échappe, sa communication par l'Espagne est assez prompte ».²⁶

En mai et juin 1793, détaché auprès de Chaudron-Rousseau, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales, Taschereau séjourne à Toulouse. Le 29

²⁰ Alexis Dumesnil, Mémoires inédits de Sénart, agent du gouvernement révolutionnaire, ou Révélation puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale, 1824, page 220.

²¹ Journal du club des Jacobins, n° CCLXI, d'après P.-J.-B. Buchez et P.-C. Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française, ou Journal des Assemblées Nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, tome 18, 1835, page 51.

²² Albert Mathiez, Annales révolutionnaires : organe de la Société des études robespierristes, 1923, volume 15, page 134.

²³ Archives des Affaires étrangères, Espagne, volumes 634 à 636.

²⁴ Alice Wemyss, Les protestants du Mas-d'Azil, 1961, page 239.

²⁵ Archives des Affaires étrangères, Espagne, volume 635, d'après Revue historique, 1965, page 84.

²⁶ Alexis Dumesnil, Mémoires inédits de Sénart, agent du gouvernement révolutionnaire, ou Révélation puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale, 1824, page 271.

mai, il se rend au Directoire du département, porteur d'une lettre d'Ysabeau, autre représentant ayant en charge l'armée des Pyrénées.²⁷

A la même époque, il revient dans sa ville natale du Mas-d'Azil, où il a encore un frère, Pierre Fargues, et où il est élu membre de la société populaire locale. Alice Wemyss l'affirme, en s'appuyant sans doute sur une série d'articles publiés par G. Régis dans *L'Avenir de l'Ariège*, en 1945. Plusieurs prisonniers masdaziliens sont libérés en novembre de la même année et l'on peut penser que la proximité de Taschereau et Robespierre n'est pas étrangère à cet acte de clémence.²⁸

Retour à Paris et disgrâce (printemps 1793 – avril 1794)

Dans les premiers mois de 1793, Taschereau est de retour à Paris. La *Gazette du Peuple* ou *Moniteur Universel*, organe officiel du gouvernement révolutionnaire, conserve la mémoire de ses fréquentes interventions aux Jacobins. Cette même année, il s'élève contre les partisans de la commission de Bordeaux et contre la citoyenne Rose Lacombe, présidente de la Société fraternelle des Femmes Révolutionnaires. Il exprime son opinion sur le *Journal de la Montagne* et attribue l'ordre d'interdiction dont il est l'objet « à quelques articles dangereux ». A la fin de l'année, il fait rapporter l'arrêt qui affine le club de Constantinople (il s'agirait d'une société révolutionnaire fictive que les Jacobins s'étaient plu à imaginer, sans doute pour démontrer l'internationalisme de leur révolution). Il annonce l'arrestation de l'ultrarévolutionnaire Desfieux (dont il sera plus tard jugé proche) puis s'oppose à l'envoi de quarante Jacobins à Lyon. Après sa réintégration (voir ci-après), au printemps 1794, il déclare qu'un républicain qui expose sa vie pour un représentant du peuple, est Jacobin par le fait, et il fait accorder au policier Julien-Louis Geoffroy, blessé lors de l'attentat contre Collot d'Herbois, un brevet de Jacobin.²⁹

Le 25 septembre 1793, Taschereau se rend à Rouen où vivent deux de ses beaux-frères, riches négociants, et il demande auprès de la Société populaire locale, la preuve que tous les membres ont accepté la constitution. Quelques mois plus tard, peu de temps avant la chute de Robespierre, Marie-Catherine Druy (« la citoyenne Taschereau ») s'installe à Rouen durant plusieurs semaines. Elle rencontre les représentants des comités locaux et déploie une activité zélée pour promouvoir le combat révolutionnaire. Missionnée par Robespierre, elle s'était auparavant rendue à Toulouse, à l'automne 1793, avant d'en être expulsée par le représentant Paganel, comme nous le verrons plus loin.

Le 26 octobre 1793, Taschereau devient membre du comité révolutionnaire de la section Lepeletier (dont le territoire correspond à une partie des quartiers actuels Vivienne et Gaillon, dans le 2^e arrondissement).³⁰

Le 1^{er} décembre 1793, lors d'une réunion des Jacobins, Taschereau, alors membre du comité de correspondance, est exclu du club. Deschamps l'accuse d'avoir des intimités avec Prolly et Desfieux ; Dufourny, d'être en relations avec Bonne-Carrère.³¹

²⁷ Les reclus de Toulouse sous la Terreur, Deuxième fascicule, 1895, page 13.

²⁸ Alice Wemyss, Les protestants du Mas-d'Azil, 1961, page 239.

²⁹ Table alphabétique du Moniteur, de 1787 jusqu'à l'an 8 de la République (1799), tome II, pages 526-527.

³⁰ Albert Soboul et Raymonde Monnier, Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II, 1985, page 94.

³¹ Guillaume Bonnacarrère (1754-1825) : fils d'un notaire toulousain, c'est un proche de Barère de Vieuzac, de Collot d'Herbois et de Marat (auxquels Taschereau semble lui aussi lié). Au cours de la révolution, Bonne-Carrère infiltre les groupes d'influence les plus divers, orléanistes, jacobins, hébertistes, tout en poursuivant une carrière d'agent secret débutée sous Vergennes. Il s'attire la

Ces trois personnages sont, à l'instar de Taschereau, des hommes politiques protéiformes, indiscernables, ayant des accointances avec les puissances de l'argent et affichant une prédilection pour les glauques méandres de l'intrigue. Un citoyen des tribunes déclare avoir connu Taschereau à Madrid en 1791, et « qu'il y passait pour un chevalier d'industrie et un joueur » (plusieurs mois avant sa mission diplomatique officielle). Pour toute défense, Taschereau se réclame de l'amitié de Robespierre qui prend aussitôt la parole :

« Je dois m'expliquer sur la nature de cette prétendue amitié, qui s'est bornée à voir Taschereau publiquement, et à examiner toutes ses démarches. La conduite de Taschereau m'a paru dans tous les temps conforme aux vrais principes ; et néanmoins dans tous les temps un instinct de défiance m'a mis en garde contre lui. Je demande la continuation de la discussion, afin que les faits parviennent enfin à être suffisamment éclaircis. » De nouvelles inculpations sont alors appuyées par divers témoignages. Taschereau sort du club. Puis, sur la motion d'un membre, des commissaires sont nommés pour solliciter du Comité de sûreté générale l'apposition des scellés sur les papiers de Taschereau. Sa radiation des Jacobins est prononcée.³²

Le 17 décembre, par un arrêté du Comité de sûreté générale, le comité de surveillance de la section Lepeletier est autorisé « à lever les scellés apposés chez le citoyen Taschereau, rue Favart, n° 4 et à remettre les papiers suspects. »³³

Le 27 avril 1794 (8 floréal de l'an II), Taschereau, qui a demandé à rentrer aux Jacobins, est réadmis dans la société, sans réclamation.³⁴

Le garde du corps (avril 1794 – juillet 1794)

A cette date, Taschereau fait sans doute partie de la garde personnelle de Robespierre, comme l'indique G. Lenotre dans *Robespierre et la « Mère de Dieu »* :

« [Robespierre] ne sort pas sans être entouré de sept à huit gaillards, solides, armés de gros bâtons ; s'il vient au Comité de salut public, ces satellites restent dans l'antichambre. Garnier-Launay, Didiée, Taschereau, Boullanger, Nicolas font ordinairement partie de cette escorte, et l'on s'étonne que la chose ait pu être mise en doute, car plusieurs d'entre eux l'ont avouée. »³⁵

La *Biographie universelle* indique que Taschereau « persuada facilement [Robespierre, ce dont on peut douter], par d'hyperboliques flatteries, d'abord qu'il était le plus grand homme de son siècle, ce dont il ne doutait pas, ensuite qu'il ne saurait mieux faire que de l'adopter pour un de ses gardes, de ses séides que le public appelait ses gardes-du-corps, et donc les fonctions consistaient principalement à aller chercher chaque matin à son domicile de la rue Saint-Honoré, le dictateur ou le nouveau roi de la démocratie, pour le mener à la Convention nationale, et, après avoir assisté à la séance dans les tribunes dont ils dirigeaient les opinions et les clameurs par tous les moyens en leur pouvoir, de le conduire à la société des Jacobins, dont ils faisaient eux-mêmes essentiellement partie, puis de le ramener chez lui. » Ces commentaires sont explicitement hostiles à l'encontre de Robespierre

vindictes de Robespierre mais échappe miraculeusement à l'échafaud à plusieurs reprises, grâce à ses amitiés.

³² Histoire parlementaire de la Révolution française, ou Journal des Assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, 1837, tome 30, page 326.

³³ Archives Nationales, AF II 289, f° 117.

³⁴ Révolution française, ou Analyse complète et impartiale du Moniteur, 1801, page 435.

³⁵ G. Lenotre (Louis-Léon-Théodore Gosselin), Robespierre et la « Mère de Dieu », 1926, pages 126-127.

et de ses partisans. Or, tout porte à croire que les missions de Taschereau vont bien au-delà d'une protection rapprochée de l'Incorruptible.

Durant la courte période qui précède Thermidor, Taschereau apparaît en effet comme l'un des principaux agents de Robespierre, chargé notamment de repérer pour son maître qui n'en a guère le temps, « les individus méritant d'être employés ». Elisabeth Duplay, fille du logeur de l'Incorruptible, dresse une liste des familiers de la maison de son père, sur laquelle on lit la mention « Souvent Taschereau ».

A cette époque, Taschereau habite avec sa femme et sa fille, au 4, rue Favart, au pâté des Italiens, là où Collot d'Herbois, qui loge dans la même maison, fut victime d'une tentative d'assassinat le 23 mai 1794.³⁶ Peut-être est-ce la raison pour laquelle Robespierre l'a pris en confiance, parce qu'il peut par l'intermédiaire de Taschereau, se tenir au courant des agissements de « son douteux collègue au Comité de salut public ». Pour l'heure, nous ignorons qui est cette prétendue fille mentionnée par Lenotre. Caroline Taschereau, l'unique enfant connu du couple Taschereau-Druy, ne naît qu'en 1796-1797.

« Enrôlé dans la petite bande de ceux que l'on appelle *les satellites de Robespierre*, [Taschereau] passe pour être l'un des plus actifs espions de l'Incorruptible ; c'est par son intermédiaire, dit-on, que celui-ci communique avec Fouquier-Tinville [l'accusateur public du tribunal révolutionnaire] ». Pour expliquer l'apparente disgrâce dont Taschereau est victime durant l'hiver 1793-1794, Lenotre émet deux hypothèses : « soit que Robespierre l'ait soupçonné de trahison, soit qu'il croie utile de feindre l'hostilité envers ce séide précieux, Taschereau sera exclu des Jacobins, emprisonné, et rentrera en grâce au printemps de 1794. Vadier [le président du Comité de sûreté générale (organe chargée de diriger la police et la justice révolutionnaires)] le redoute et lui a voué une haine dont les raisons restent troubles. »³⁷ On peut douter de cette dernière affirmation. Vadier, comme nous le verrons bientôt, n'a pas profité de la chute de Robespierre pour perdre Taschereau ce qui, sans doute, eût été aisé. A cette occasion, il n'affichera que mépris pour son compatriote ariégeois qu'il présentera comme un Jacobin sans envergure. Peut-être contribuera-t-il même à le sauver ainsi de l'échafaud.

Car Taschereau fut sans conteste l'homme de Robespierre. Comme le suggère Lenotre, son exclusion du Comité des Jacobins peut apparaître aujourd'hui, à la lumière des événements qui ont suivi, comme une pure mystification. De décembre 1793 à avril 1794, le nom de Taschereau disparaît des documents officiels. C'est durant cette courte période qu'il attache ses pas à ceux de Vadier. La vérité éclatera après Thermidor : Taschereau était en service commandé pour le compte de Maximilien.

Taschereau le Juste et les victimes de la Terreur (mai 1794 – juin 1794)

« Les rapports dont Taschereau fut souvent l'intermédiaire entre Robespierre et Fouquier-Tinville ont fait penser qu'il avait été juré du tribunal révolutionnaire », mais il ne figure sur aucune liste. En revanche, « on sait qu'il a rendu service à beaucoup de gens compromis, qui plus tard, selon une de ses lettres autographes (...) ne lui ont pas donné des preuves de reconnaissance, lorsqu'ils auraient pu le

³⁶ Archives nationales, F⁷ 4775²⁴, d'après G. Lenotre (Louis-Léon-Théodore Gosselin), Robespierre et la « Mère de Dieu », 1926, pages 126-127.

³⁷ G. Lenotre (Louis-Léon-Théodore Gosselin), Robespierre et la « Mère de Dieu », 1926, pages 126-127.

faire. De ce nombre, nous citerons la famille Lagrange qu'il eut le bonheur de soustraire à l'échafaud. »³⁸

Taschereau a également joué un rôle bienveillant auprès de Thérésia Cabarrus (1773-1835), compagne (et future épouse) de son ami Tallien, et fille d'un banquier bayonnais établi en Espagne. En avril 1794, suspecte à Bordeaux, elle est venue rejoindre son ami à Paris mais le 22 mai, Robespierre ordonne son arrestation. Taschereau organise l'existence clandestine de Thérésia. Il la cache d'abord chez son ami, le notaire Guillaume Gibert, demeurant rue Saint-Honoré, puis chez Desmousseau, un autre ami de Taschereau, qui loge rue de l'Union, aux Champs-Élysées. La maison appartient à Duplay. Taschereau pense que c'est un lieu sûr où les hommes du Comité de salut public ne songeront pas à chercher une fugitive. Cependant Desmousseau, craignant d'être compromis, demande à Thérésia de partir. Il lui a réservé une chambre meublée dans un hôtel de Versailles. C'est là qu'elle est arrêtée dans la nuit du 30 au 31 mai 1794. Elle est enfermée à la Petite-Force. Tallien harcèle Taschereau pour que les conditions de son incarcération soient moins inhumaines. Le 27 juin, Taschereau profite du désordre qui règne au Tribunal révolutionnaire pour escamoter le dossier Cabarrus et le placer dans la pile des détenus ordinaires. Le danger de la guillotine est écarté alors que le gouvernement de Robespierre touche à sa fin.³⁹

Thermidor (26 juillet 1794 – 28 juillet 1794)

Malgré le rôle de premier plan qu'il aura certainement joué auprès de Robespierre, Taschereau, contre toute attente, échappe lui aussi à une condamnation à mort.

Certes, le 9 thermidor (27 juillet 1794), « Taschereau, confident de Robespierre, et plusieurs autres émissaires, gardes et affiliés de ce nouveau Cromwell, ont été mis hors la loi. »⁴⁰

La veille, « en rentrant dans la maison de son hôte [Maurice Duplay], [Robespierre] trouva le citoyen Taschereau, (...) et il lui fit part de son dessein de prendre la parole le lendemain à l'Assemblée. "Prenez garde," lui dit Taschereau, "vos ennemis ont beaucoup intrigué, beaucoup calomnié. – C'est égal, reprit Maximilien, je n'en remplirai pas moins mon devoir. Je ne puis supporter cet état de choses ; mon cœur se brise en pensant qu'au milieu de nos victoires, la République n'a jamais couru autant de dangers. Il faut que je périsse ou que je la délivre des fripons et des traîtres qui veulent la perdre." Le sort en était jeté ! »⁴¹

On songe ici au cauchemar de Calpurnia, aux mauvais présages des devins que le dictateur romain néglige lorsqu'il se rend au Sénat ce jour fatal des Ides de Mars. Le récit de l'historien Hamel est-il un aménagement des faits, prenant pour modèle le prestigieux précédent du tragique trépas de César ? Quoi qu'il en soit, que Taschereau ait joué ou non le rôle de l'Oracle, lorsque Robespierre atteint la maison de la rue Saint-Honoré, il lui reste seulement deux jours à vivre.

Le 9 thermidor, alors que la foudre s'abat sur les amis de Robespierre, « Paul-Auguste Taschereau, fabricant de draps, domicilié au 4, rue Favart », est arrêté et

³⁸ Biographie universelle, ancienne et moderne, Supplément, 1853, tome 83, page 388. Nous ignorons à quelle lettre autographe fait référence le rédacteur de l'article.

³⁹ Ernest Hamel, Histoire de Robespierre, d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits, tome III, page 567-568.

Catherine Hermary-Vieille, Merveilleuses, 2011.

⁴⁰ Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel, 11 thermidor an II.

⁴¹ Ernest Hamel, Histoire de Robespierre, d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits, tome III, page 720.

conduit à la prison Talaru (ancien hôtel particulier du marquis de Talaru), rue de Richelieu.⁴² Il sera plus tard transféré au collège du Plessis. Le même jour, « Caroline Taschereau [sic], domiciliée au 4, rue Favart », est également conduite en prison. Elle sera libérée le 16 septembre 1794.⁴³

Durant les débats qui suivent à la Convention, Vadier utilise Taschereau comme faire-valoir dans sa charge contre Maximilien. Il dresse le portrait humiliant d'un importun aux manières bouffonnes, déclenchant des rires dans l'assemblée :

« [Robespierre] avait encore un autre moyen de vexer les patriotes. Il donnait à plusieurs députés un espion. Pour mon compte, il m'avait attaché un nommé Taschereau, qui était pour moi d'une attention et d'une complaisance rares. Il me suivait partout, même jusqu'aux tables où j'étais invité, sans qu'on l'y appelât. Ce Taschereau savait par cœur et me répétait sans cesse tous les discours de Robespierre. Lorsque je sus que les parents des détenus [Robespierre et ses amis] tenaient chez lui antichambre, je lui défendis de venir chez moi ; pour s'en venger, il dénonça et fit arrêter un homme qui me voulait du bien. Voilà comme s'arrangent ces bons patriotes. »⁴⁴

Quelques heures plus tard, le 28 juillet 1794, vers minuit, dans un cachot de la Conciergerie, Taschereau écrit à Vadier, une épître en vers patois dans l'idiome de l'Ariège qu'ils ont parlé l'un et l'autre durant leur jeunesse.

« Mais abant de mourir, Vadier, que jou e digo
Que t'an sus toun amic barbaroment troumpat ;
Ab souaras quand la mor aoura mes uno digo
Entre nous aoutis dous per un' eternitat. (...)

Que sapiont que jou soun, malgré bint ans d'absenço,
Digne del Mas d'Azil, de sous poulidis bords ;
Que dins aquestis temps, detestant la bengenço,
Mouriré sins abe counégut les remords. »

En 1887, Henri-Louis Duclos, dans son *Histoire des Ariégeois*, s'appuyant sur un écrit de Jean-Baptiste Noulet (l'auteur en 1859 d'*Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi*), donne une transcription complète de l'épître et écrit : « Il fait pitié de voir cet homme, à la conduite constamment tortueuse, s'humilier aux pieds de son bourreau ». Taschereau a peur. Jamais sans doute au cours des vicissitudes de son existence, la mort n'a semblé aussi proche. Les sentiments qu'il éprouve et l'élan qu'ils motivent, fustigés par l'historien Duclos, paraissent difficilement condamnables.⁴⁵

Le poème occitan semble indiquer que Taschereau a connu Vadier dans le midi, au temps de leur jeunesse. C'est l'unique source connue qui permette de situer le

⁴² L'arrestation de Taschereau de Fargues, dans *Annales révolutionnaires*, 1908, II, pages 577-578, d'après Albert Soboul et Raymonde Monnier, *Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II*, 1985, pages 92. Une autre occurrence donne la date de septembre 1793 pour l'événement relaté dans l'article des *Annales révolutionnaires*. Cette date est certainement erronée.

Charles d'Héricault, *La révolution de Thermidor*, 1878, page 423.

⁴³ Albert Soboul et Raymonde Monnier, *Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II*, 1985, pages 92 et 100.

⁴⁴ Réimpression de l'ancien *Moniteur*, tome 21, 1847, page 335.

⁴⁵ Henri-Louis Duclos, *Histoire des Ariégeois*, 1881, pages 309-310.

départ de Taschereau pour l'étranger au début des années 1770 (« bint ans d'absenço »).

La prison (Juillet 1794 – Juin 1795)

Les efforts déployés pour éveiller la pitié de Vadier resteront vains. Le chef de la police se montre inflexible et ce n'est qu'au bout de dix mois que Taschereau est libéré sur l'intervention de Tallien, aux alentours de mai ou juin 1795.⁴⁶

Dans la *Biographie des hommes vivants*, ouvrage paru en 1819, l'auteur de la notice consacrée à Taschereau évoque les raisons qui ont précipité sa libération : « Avec quelque esprit, des idées exagérées sur la liberté et un grand amour de l'indépendance, M. Taschereau ne fut jamais un méchant homme. On l'a accusé d'avoir été l'agent de Fouquier-Tinville durant la Terreur, et d'avoir fait arrêter un grand nombre de citoyens de la section Lepeletier. Cependant, (...) sa conduite ayant été examinée sérieusement à la section Lepeletier dont il était membre, il en résulta non seulement la preuve qu'il avait commis encore plus d'imprudences que de méchancetés, mais qu'il avait rendu des services aux opprimés ».⁴⁷

C'est durant cette première période de captivité que Taschereau rédige ses premiers écrits publiés. A cette occasion, il reprend partiellement son véritable patronyme, signant le plus souvent *Taschereau-Fargues*.

Le 6 mai 1795, Taschereau publie *Il en est tems encore*, sous-titré *Ouvrage sur les Vices de l'Economie Politique*. Sur la première page, Taschereau met en exergue cette dédicace, où il salue obscurément la générosité de ses geôliers : « La liberté avec laquelle je parle, attestera un jour la probité de ceux devant lesquels je cherche à m'exprimer ainsi. »

Le même jour, paraît *Plan de finances pour percevoir les tributs en un seul jour*, édité à l'Imprimerie de Moutard (29 pages) qu'il signe « Taschereau, au Plessis, ce 17 floréal, an III de la République, et le dixième mois de ma captivité ».

A Maximilien Robespierre, aux Enfers : Taschereau et Vadier

Le 5 février de la même année, est édité un texte qui se révélera d'une toute autre importance dans la vie de Taschereau. Il s'agit d'une satire en vers accompagnée de nombreuses notes explicatives, *Epître à Maximilien Robespierre, aux Enfers*, chez Les Marchands de Nouveauté (in-8°, 32 pages). Taschereau nous apprend comment Vadier a reconnu qu'il lui avait fallu vaincre l'opposition de Robespierre pour abattre Danton. Il rapporte ainsi les détails de l'arrestation de l'orateur du club des Cordeliers. « Pourquoi ne dirai-je point que cela fut un assassinat médité, préparé de longue main, lorsque deux jours après cette séance où présidait le crime, le représentant Vadier, me racontant toutes les circonstances de cet événement, finit par me dire : que Saint-Just, par son entêtement, avait failli occasionner la chute des membres des deux comités, car il voulait, ajouta-t-il, que les accusés fussent présents lorsqu'il aurait lu le rapport à la Convention nationale; et telle était son opiniâtreté que, voyant notre opposition formelle, il jeta de rage son chapeau dans le feu, et nous planta là. Robespierre était aussi de son avis; il craignait qu'en faisant arrêter préalablement ces députés, cette démarche ne fût tôt ou tard répréhensible; mais, comme la peur était un argument irrésistible auprès de lui, je me servis de cette arme pour le combattre : "Tu peux courir la chance d'être guillotiné, si tel est ton plaisir; pour moi, je veux éviter ce danger, en les faisant arrêter sur-le-champ, car il ne faut point se

⁴⁶ G. Regis, articles dans *L'Avenir de l'Ariège*, juillet-août 1945, d'après Alice Wemyss, *Les protestants du Mas-d'Azil*, 1961, page 247.

⁴⁷ *Biographie des hommes vivants*, Tome V, 1819.

faire illusion sur le parti que nous devons prendre; tout se réduit à ces mots : Si nous ne les faisons point guillotiner, nous le serons nous-mêmes." »⁴⁸

Taschereau accable Vadier, arrêté et déporté par les thermidoriens deux mois plus tôt, mais il reste neutre vis-à-vis de son ancien mentor. Quelques semaines plus tôt, le 1^{er} mars, de sa prison, Taschereau a écrit une lettre aux citoyens de Pamiers qui tentaient d'intercéder en faveur de l'ancien président du Comité de sûreté générale, leur compatriote, dont ils se croyaient redevables. Taschereau, même captif, demeure informé des événements du dehors, et il donne libre cours à sa vengeance contre l'homme qui a refusé de lui venir en aide, en s'efforçant de saper les soutiens dont il pourrait tirer profit. « J'apprends, écrit-il, qu'entraînés par ce sentiment qui nous fait désirer de ne point trouver des coupables dans ceux-là même qui d'une extrémité à l'autre de la République sont accusés d'avoir commis les forfaits les plus odieux, vous avez cru devoir faire entendre votre voix au sein de la Convention nationale, en faveur du Représentant du Peuple Vadier. (...) » Au sujet des bontés dont ont bénéficié les Appaméens et qu'ils attribuent à Vadier, Taschereau ajoute : « (...) détrompez-vous : ce n'est point son ouvrage, mais bien celui de deux autres Représentants du Peuple qui ont sacrifié leur intérêt personnel à vos justes réclamations. Astruc et Baude, alors vos Commissaires, pourront vous dire combien de fois [Vadier] a répété ces mots au sujet de votre demande : *Je ne veux point compromettre ma vertu*. Salut, santé et bonheur. »⁴⁹

Dans ses mémoires, Sénart, ancien secrétaire du Comité de sûreté générale, fustige « les bassesses » de Taschereau et prétend que Vadier l'employait comme agent du Comité avec pour tâche d'espionner Robespierre. Alice Wemyss, dans *Les protestants du Mas-d'Azil*, défend la même thèse. Nous ignorons à quel moment Taschereau serait entré au service de Vadier, ni sur quelle source authentique repose cette affirmation. Quoi qu'il en soit, comme le souligne Sénart, « ce Taschereau était plus attaché à Robespierre qu'à Vadier ; il trompait plus aisément ce dernier ». ⁵⁰ Sénart montre comment Vadier avait été dupé par Taschereau qu'il considérait, au moins jusqu'au printemps 1794 (probablement jusqu'à sa réintégration aux Jacobins, fin avril, lorsque la fidélité de Taschereau à Robespierre éclatera au grand jour), comme un révolutionnaire exemplaire : « c'était lui [Taschereau] qu'il [Vadier] employait pour espionner le Comité de salut public ainsi que le Comité de surveillance des Jacobins, et ce même Comité des Jacobins l'employait pour moucharder les deux comités de salut public et de sûreté générale. (...) Ce Taschereau était adroit, subtil, il était l'homme de tous et l'homme de chacun. »

Vadier a cru en Taschereau, notamment après la lecture de la correspondance que ce dernier entretient avec Tallien, envoyé en mission à Bordeaux en septembre 1793 pour réprimer les mouvements fédéralistes. Lorsqu'il est soupçonné de vol et de spoliation, en mars 1794, Tallien revient à Paris pour se justifier et il présente une liasse de lettres que Taschereau lui avait confiée, contenant les lettres de Tallien à Taschereau et les copies des réponses de celui-ci. « Tallien écrivait à Taschereau :

⁴⁸ Paul-Auguste Taschereau-Fargues, *A Maximilien Robespierre, aux Enfers, 1795*, page 16, d'après *Les Annales révolutionnaires*, Tome 1, janvier-mars 1908, page 101, d'après Hector Fleishmann, *Discours civiques de Danton*, 2007.

⁴⁹ Archives Communales de Pamiers, d'après Albert Tournier, *Vadier, président du Comité de sûreté générale sous la Terreur*, d'après des documents inédits, 1896, pages 230-231.

⁵⁰ Alexis Dumesnil, *Mémoires inédits de Sénart, agent du gouvernement révolutionnaire, ou Révélation puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale*, 1824, pages 150-151.

"Camarade, la hache nationale ne marche pas, mais elle roule ; ça va, je la pousse." Il lui écrivait comment il activait la commission militaire, comment les têtes tombaient, comment il épurait la génération, et ce que produisait la guillotine ; comment il en imposait aux riches et aux gens de talent, si préjudiciables, disait-il, au système de la révolution ; il lui exprimait l'effet de sa présence aux supplices des guillotinéés lorsqu'il se mettait à la croisée ; il nommait ses actes, les actes de la justice révolutionnaire et le triomphe de la liberté. Taschereau lui rendait compte de l'opinion et de l'approbation des Jacobins et des comités de salut public et de sûreté générale. [Sénart dit se rappeler cette phrase de Taschereau :] "Que le sang descendant des échafauds forme une nouvelle mer rouge sur laquelle nous puissions mettre à la voile pour aller conquérir la liberté et la porter au loin dans un autre endroit." Il écrivait à Tallien : "Que les têtes tombées sous ton glaive t'élèvent et forment un trône sur lequel nous puissions te maintenir." Vadier s'écriait : "Quel brave révolutionnaire que ce Taschereau ! C'est comme cela qu'il nous en faut !" »⁵¹

Les mots, que Tallien et Taschereau empruntent à la dialectique révolutionnaire la plus commune, aux outrances du fanatisme sanguinaire ambiant, doivent être lus avec prudence. Les trônes, on le sait, sont branlants en ces temps de terreur. Comme le sous-entend Taschereau, les têtes tombées seront mises au crédit de Tallien et l'aideront peut-être à conserver sa place (et sa tête). Bien entendu, rien n'incline à douter de la sincérité de ces deux hommes, authentiques révolutionnaires de la première heure. Assister à une exécution capitale est sans doute pour eux une activité ordinaire, peut-être même exaltante, comme ils le suggèrent. Guerres, révolutions ou génocides ouvrent des parenthèses horribles ; l'abomination, la démence sont érigées en vertu ; des hommes ou des femmes ordinaires, pacifiques, se découvrent des vocations de bourreau. Un philosophe contemporain donnait récemment d'un Etat totalitaire la définition suivante : « C'est lorsque le Mal devient le Bien. » Sans doute, Taschereau a-t-il la foi. Il croit en Robespierre et peut-être, comme son mentor, s'est-il égaré au-delà des frontières de l'irrémissible. Cependant, derrière les professions de foi enflammées, sourd la peur de la disgrâce et l'aveu inassumé de cette faiblesse, paradoxalement, nous rassure sur la nature de ces hommes.

Sénart fut un proche de Vadier. Lorsqu'il exprime son profond dégoût à l'encontre de Taschereau, il plaide finalement en faveur d'une fidélité inaltérable dont ce dernier, à tort et à raison, aurait fait preuve à l'égard de Maximilien, avant et après Thermidor.

A Maximilien Robespierre, aux Enfers : Taschereau et Robespierre

Pour les auteurs robespierristes au contraire, Taschereau a trahi en publiant *A Maximilien Robespierre, aux Enfers*. Sans doute dans ses notes explicatives, « Taschereau-Fargues, l'homme qui, de tous ceux qui ont parlé de [Robespierre], le connaissait le mieux, l'accuse de spéculations mercantiles. Il cite uniquement l'imprimerie qu'il avait fait avoir à Nicolas [Charles-Léopold Nicolas, imprimeur-libraire, guillotiné le 30 juillet 1794] et qu'il protégeait de telle sorte qu'elle rapportait annuellement 60 000 livres partagés entre Maximilien, Nicolas, Duplay et deux autres. »⁵²

En 1867, Ernest Hamel, dans son *Histoire de Robespierre*, écrit : « Ce Taschereau devint, après Thermidor, un de ses plus vils calomnieurs. Incarcéré comme ayant

⁵¹ Alexis Dumesnil, Mémoires inédits de Sénart, agent du gouvernement révolutionnaire, ou Révélation puisées dans les cartons des comités de salut public et de sûreté générale, 1824, pages 220-222.

⁵² Charles d'Héricault, La révolution de Thermidor, 1878, page 262.

été l'un de ses partisans, il essaya de fléchir ses persécuteurs en vomissant les plus ineptes calomnies contre le grand citoyen dont jadis il s'était vanté d'être l'ami. Il faut lire la rapsodie intitulée *A Maximilien Robespierre aux enfers*, [que le même auteur décrit plus loin comme « un long pamphlet en vers »] pour se faire une idée de la lâcheté dont sont capables certains hommes. (...) Pour complaire à la réaction de 1795, Taschereau alla jusqu'à rendre Robespierre responsable des actes de Carrier :

Ton esprit a plané sur l'onde
Qui fit reculer l'Océan ;
Ô temps affreux, douleur profonde,
Fermez mes yeux sur ce tyran.

Et en note, il a soin d'ajouter : "C'est comme ami de ce tyran que je suis aujourd'hui précipité dans les fers. »⁵³

L'historien interprète ces vers comme une allusion aux massacres et noyades de Nantes, perpétrés par Jean-Baptiste Carrier durant la Terreur. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu accès au texte intégral de l'épître et l'analyse de Hamel ne convainc guère.

Dans un autre passage, Taschereau évoque Madame de Chalabre, née Jeanne-Marguerite de Rigny, une admiratrice passionnée de Robespierre, sans doute d'origine aristocratique. Il avoue : « Le regard sinistre d'une Chalabre équivalait quelquefois à un arrêt de mort. »⁵⁴

Taschereau écrit encore, dans son portrait de Robespierre : « L'astuce était après l'orgueil le trait le plus marqué de son caractère. Il n'était entouré que de gens qui avaient de graves reproches à se faire (...) »⁵⁵

Les extraits que l'on peut trouver dans les diverses publications citées ne démontrent pas un complet revirement de Taschereau et une conversion à Thermidor. Après sa libération, ses engagements démontreront précisément le contraire.

Le conspirateur (1795 – 1807)

La *Biographie universelle* indique que « toujours fidèle à ses premiers principes », Taschereau « ne se sépara pas de la faction qu'on appelait *la queue de Robespierre* », autrement dit les montagnards thermidorien.

Selon son dossier de police, il serait de nouveau arrêté en l'an III, par conséquent très peu de temps après sa libération, durant l'été 1795. Le 29 septembre 1795, il est renvoyé devant le juge de paix de sa section.

Le dossier indique qu'à cette époque, il est abonné au *Tribun du peuple*, journal publié par Babeuf.⁵⁶

Sous le Directoire, il aurait participé à divers complots antigouvernementaux, à la conjuration animée par Babeuf (1796) puis à l'affaire du camp de Grenelle (9-10 septembre 1796).

En 1799, Taschereau est membre de la société du Manège, une société populaire qui fait l'éloge de Babeuf, guillotiné en 1797, et que le Directoire finit par interdire. Dénoncé au ministre de la police Duval comme l'auteur d'un écrit dans lequel il fait

⁵³ Ernest Hamel, Histoire de Robespierre, d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits, tome III, pages 251-252 et 672.

⁵⁴ <http://www.valmorency.fr>.

⁵⁵ Catherine Hermary-Vieille, Merveilleuses, 2011.

⁵⁶ Albert Soboul et Raymonde Monnier, Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II, 1985, pages 94.

l'apologie de Robespierre « et jure haine au 9 thermidor »⁵⁷, il est de nouveau arrêté le 2 avril 1799, et conduit au Temple. « Un ancien commensal de Duplay, le citoyen Taschereau [sic] (...) craignant qu'on ne lui demandât compte de son amitié et de ses admirations pour Robespierre, avait, peu après Thermidor, lancé contre le vaincu un long pamphlet en vers [il s'agit bien sûr de *A Maximilien Robespierre, aux enfers* dont nous avons déjà parlé]. Plus tard, en l'an VII, pris de remords, croyant peut-être les passions apaisées, et que l'heure était venue où il était permis d'ouvrir la bouche pour dire la vérité, il publia un écrit dans lequel il préconisait celui qu'un jour, le couteau sur la gorge, il avait renié publiquement ; il fut impitoyablement jeté en prison. »⁵⁸

La *Biographie universelle* indique que l'attribution de la paternité de l'écrit à Taschereau fut rapidement reconnue pour une calomnie, « attendu, disait-on, qu'il y avait dans la composition de cet écrit, quoique fort mauvais sous tous les rapports, plus d'esprit que n'en avait jamais eu Taschereau. Ce n'était pas en effet un homme savant, ni un profond politique, mais ce n'était pas non plus un homme dépourvu d'intelligence, ni un homme cruel ou cupide comme la plupart des auteurs de nos révolutions. »

Taschereau est effectivement libéré après la crise du 18 juin 1799 (coup d'Etat du 30 prairial an VII).

Le 27 octobre 1799, Auguste Taschereau, demeurant à Paris, rue Favart, et Marie-Catherine Druy, demeurant rue Helvétius, divorcent. Le lendemain, Marie-Catherine renonce à la communauté des biens d'entre elle et son ci-devant mari.⁵⁹

Vers 1800, il aurait épousé en secondes noces **Louise-Nicolle Thuillier**, dont il a eu un fils, Paul-Auguste-Joseph-Archimède, en 1797. L'acte de décès de ce dernier, en 1874, atteste ce second mariage.

D'après le rapport d'un espion anglais, en février 1798, Bonaparte, préparant l'invasion de l'Angleterre, aurait envoyé outre-manche deux de ses agents, Le Canu, un marchand d'étoffes, et un certain Canivet, beau-frère de Taschereau.⁶⁰

L'exil (1807-1814)

Une nouvelle arrestation intervient le 20 juillet 1807. Taschereau est exilé de Paris et ne cesse d'être persécuté durant toute la durée du gouvernement impérial.

La *Biographie universelle* indique qu'il « subit à l'âge de soixante-cinq ans [il n'a que 55 ans en 1807] dans un cachot pestilentiel, une longue détention, et fut ensuite exilé pendant sept ans, sans autre interruption que celle du temps qu'exigea son transport d'un lieu à un autre ! Et ce transport s'opérait chaque fois qu'on pouvait supposer qu'il commençait à se plaire dans l'endroit où on l'avait d'abord envoyé. Il ne recouvra la liberté qu'en 1812, et le premier usage qu'il en fit fut de publier, sous le titre *Le gouvernement napoléoniste, Ode à la vérité* [in-8°, Paris, 1812], une attaque très vive et certainement très courageuse contre le gouvernement impérial, qui était alors tout-puissant. On doit penser qu'il ne dut son salut qu'à la médiocrité de ses vers et à l'obscurité dans laquelle il était tombé. »

⁵⁷ Le Moniteur Universel, 13 germinal de l'an VII (page 787 dans la réédition de l'an VII).

⁵⁸ Ernest Hamel, Histoire de Robespierre, d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits, tome III, page 672.

⁵⁹ Journal du Palais, An VIII de la République.

⁶⁰ Dropmore papers, IV, 40, d'après Raymond Guyot, Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799), 1911, page 586.

Selon Félix Clérembray, auteur de *La terreur à Rouen*, s'appuyant sur le *Dictionnaire historique et critique des Hommes illustres de la province de Normandie*, œuvre manuscrite en 9 volumes du Rouennais Adrien Pasquier (1744-1819), Taschereau aurait été mêlé en 1808 à une retentissante affaire entre l'avocat Magloire-Robert et le marchand Hermel, à l'occasion de laquelle fut publié chez Ferrand l'aîné, à Rouen, rue Neuve-Saint-Lô, le factum *Guerre ouverte*, signé Taschereau-Fargues. Il s'agit d'un mémoire contre l'agitateur royaliste Jean-Baptiste Magloire-Robert.⁶¹

Doit-on comprendre que Taschereau l'exilé a trouvé refuge dans le pays de sa première épouse ? Il est étonnant qu'on lui ait permis un séjour en Normandie alors qu'il y comptait sans doute de nombreuses relations.

Cependant, un témoignage d'un bourgeois rouennais, Jean-Baptiste Curmer (1782-1870), indique que Taschereau a bel et bien séjourné à Rouen vers 1808 et qu'il travaillait alors dans une administration rouennaise chargée de la confection du cadastre. Curmer évoque un repas dans lequel il a rencontré l'étonnant personnage. « Un autre visiteur vint à quelque temps de là faire diversion aux habitudes du château de Bardouville.⁶² La société y était assez nombreuse et on se mettait à table quand un personnage déjà sur le retour, mal vêtu, mal chaussé, couvert de poussière, apporta au maître de la maison une lettre d'excuses de M. Deschamps directeur du cadastre, important travail en cours d'exécution à cette époque ; ce chef de service qui par parenthèse était le frère d'Emile Deschamps, le poète, avait accepté l'hospitalité chez mon beau-père pour quelques jours.⁶³

Le nom de l'obligeant messenger était sur la lettre mais personne ne connaissait ce personnage qui fut pourtant invité à s'asseoir au milieu des convives où sa toilette peu convenable faisait une certaine tache. Cela ne l'empêcha pas de s'emparer de la conversation avec avantage. Il connaissait un grand nombre d'hommes marquants du régime révolutionnaire dont on sortait à peine, et citait des anecdotes très curieuses, mais pour la plupart de nature à faire ressortir une outrecuidance étourdissante ; entre autres énormités, il alla jusqu'à dire qu'en Espagne, il avait eu sous ses ordres les généraux d'une armée française de soixante mille hommes.

Mon voisin de table me poussa l'épaule et me dit : *Avec un particulier qui commande des armées de soixante mille hommes, veillons à l'argenterie du beau-père...* Mais le plus curieux de la chose, c'est que notre inconnu ne mentait pas ; son nom était Taschereau, membre d'un comité fameux par ses excès en 1793 [les Jacobins], juré du tribunal révolutionnaire et l'ami le plus fidèle, le plus dévoué de Robespierre qui lui avait donné en Espagne la mission de confiance à laquelle faisait allusion son commandement d'une armée. »⁶⁴

⁶¹ Félix Clérembray, *La terreur à Rouen*, 1793-1794-1795, d'après des documents inédits, 1901, page 371 ; Comité régional d'histoire de la Révolution française, *La Révolution en Haute-Normandie*, 1988, page 181.

⁶² Il s'agit de la demeure de Jean-Baptiste-Nicolas Bourgeois (1751-1819), beau-père de Curmer dont le mariage avec Victorine Bourgeois a eu lieu le 4 mai 1808. L'épisode intervient avant la naissance d'un premier enfant, Blanche Curmer, née en 1810. Bardouville se trouve à environ 12 km à l'ouest de Rouen.

⁶³ L'Annuaire statistique de la Seine-Inférieure de 1809 indique que Deschamps est alors ingénieur-vérificateur du cadastre pour le département, d'après Jean-Pierre Chaline, *Deux bourgeois en leur temps : documents sur la société rouennaise du XIXe siècle*, 1977, page 89.

⁶⁴ Jean-Pierre Chaline, *Deux bourgeois en leur temps : documents sur la société rouennaise du XIXe siècle*, 1977, pages 89-90. Le manuscrit des souvenirs de J.-B. Curmer, rédigé entre 1848 et 1863, a été déposé aux Archives départementales de la Seine-Maritime.

Nous ne reviendrons pas sur la relation ambiguë qu'entretint Taschereau avec Maximilien de Robespierre. Constatons seulement que sa réputation d'« ami fidèle du tyran » était bien établie.

L'identité du messenger ne fait aucun doute. C'est ce même Taschereau que les années révolutionnaires nous ont révélé : une certaine tendance à l'exhibition, teintée de bouffonnerie, un goût du bavardage et des compromissions qui eussent coûté leurs têtes à de moins chanceux que lui ; chanceux dans ses malheurs, dans sa décrépitude, l'incorrigible Taschereau, relégué dans un obscur bureau normand, comme toujours parle beaucoup et son public croirait volontiers que l'improbable visiteur n'est qu'un pitoyable fanfaron, bâtisseur de châteaux en Espagne, un malheureux mythomane se consolant au récit de ses fables, lorsqu'une révélation inattendue apprend à l'assistance qu'il dit vrai. Avec Taschereau, perdant magnifique, il faut toujours attendre la fin de l'histoire et elle lui donne toujours raison.

Les derniers écrits, la vieillesse et la mort (1815-1832)

En 1815, Taschereau publie *De la nécessité d'un rapprochement sincère et réciproque entre les républicains et les royalistes* [Paris, janvier 1815, in-8° de 72 pages ; la 1^{ère} édition est parue sous le nom d'*Un ami de la France et de la paix publique* ; la seconde sous le nom de *M. Taschereau de Fargues, ancien envoyé extraordinaire près la cour d'Espagne*], *Clémence et justice* (Paris, 1815, in-8° de 52 pages), puis la même année, *Ode à la clémence politique et réciproque* [Paris, juin 1815, in-8° de 16 pages]. La paternité de ces trois écrits est également revendiquée par le comte de Montgaillard (Jean-Gabriel-Maurice Rocques alias le *comte de Montgaillard* (1761-1841), agent politique français sous la Révolution et l'Empire). Dans une note, ce dernier écrit : « MM. le maréchal duc de Raguse, le chancelier de France Dambray, Blacas, Beugnot, etc., écrivirent audit Taschereau, mon prête-nom, pour le féliciter sur son talent et sur ses principes, qui étaient ceux d'un Français aussi zélé pour le bien de l'Etat que dévoué à la personne du roi. »⁶⁵

En 1816, Taschereau publie un dernier ouvrage, *La vérité sur l'Angleterre ou Examen impartial de l'ouvrage publié en 1815 par M. le maréchal de camp Pillet* (L'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces pendant un séjour de 10 années) [Paris, 1816, in-8°].⁶⁶

Durant les Cent-Jours, Taschereau aurait écrit à son frère Jean Fargues, au Mas-d'Azil, une lettre allant dans le sens de la réconciliation nationale et du ralliement à Louis XVIII.⁶⁷

Malgré son apparente acceptation de la jeune monarchie constitutionnelle, Taschereau fait toujours l'objet d'une surveillance policière. En 1823, « âgé de 81 ans [sic], [il] vivait solitaire dans un appartement mesquin du quai des Orfèvres ; la police le surveillait comme *ancien secrétaire de Robespierre* et notait qu'il « *lisait de mauvais journaux* ».⁶⁸

Dans *l'Annuaire historique universel*, est répertorié le décès de Paul-Auguste Farges [sic] de Taschereau, âgé de 91 ans [sic], homme de lettres, ancien ambassadeur de

⁶⁵ J.-M. Quérard, *La France littéraire* (dictionnaire bibliographique), 1834, Tome VI, page 253.

⁶⁶ Le général René-Martin Pillet (1762-1816), prisonnier des Anglais en 1808, rentre en France en 1814. Louis XVIII le nomme maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis.

⁶⁷ Alice Wemyss, *Les protestants du Mas-d'Azil*, 1961, page 310.

⁶⁸ Archives Nationales, F⁷ 6901, dossier 7183, d'après G. Lenotre (Louis-Léon-Théodore Gosselin), *Robespierre et la « Mère de Dieu »*, 1926, page 260.

France en Espagne, à Paris le 21 avril 1832.⁶⁹ Il serait l'une des nombreuses victimes de l'épidémie de cholera morbus. La *Biographie universelle* donne celle du 17.

Paul-Auguste de Taschereau, âgé de 85 ans [sic], célibataire, demeurant 19, rue de l'Arcade (actuel 8^e arrondissement), est décédé le 19 avril 1832, comme l'atteste la table des décès du bureau d'enregistrement de son dernier domicile.⁷⁰

Troisième partie : les descendants de Paul-Auguste Taschereau de Fargues

D'où :

- **Caroline-Adélaïde-Marie-Jeanne-Sophie-Marthe Taschereau de Fargues (vers 1797-1833)**

Le 3 juillet 1821, à Paris (église Saint-Sulpice), Caroline-Adélaïde-Marie-Jeanne-Sophie-Marthe de Tachereau, âgée de 25 ans, demeurant 13, rue Notre-Dame des Champs, fille d'Auguste de Tachereau et de Catherine Druy de Montmirel, épouse Louis-Vital Batbedat, demeurant au 138, rue du Bac.

Louis-Samson-Vital Batbedat, fils de Jacques Batbedat, avocat, et de Charlotte-Françoise Dufau, est né à Poyartin le 28 novembre 1797.

Cet homme au physique exceptionnel (il mesure 2 m et 3 cm selon la tradition familiale) connaît une existence mouvementée. A l'image de son beau-père, il paraît insaisissable. L'abbé Foix prétend, dans sa Monographie de Saint-Geours-d'Auribat, qu'il a épousé « une fille du général Taschereau ». Peu de fantaisies historiographiques auront été épargnées au compagnon de Robespierre, contrepartie probable du mystère qu'il aura lui-même entretenu tout au long de son existence.

Garde du corps de S.M. Louis XVIII, résidant à la caserne de la rue du Bac, où son fils Emile serait né (selon une tradition rapportée par son petit-fils Oscar Batbedat), Vital est de retour en Chalosse vers la fin des années 1820. Il vit à Saint-Geours-d'Auribat, dans la propriété familiale de Larrenuy (aujourd'hui Poyanne). Il devient maire du village à la fin de l'année 1830 mais abandonne sa magistrature peu après la mort de sa première épouse survenu en mai 1833 (voir ci-après). Il se remarie le 5 juin 1834, sans obtenir le consentement de sa mère, avec Elisabeth Bats, cultivatrice, née à Saint-Geours le 19 janvier 1817, fille de Jean Bats, laboureur, et de Marie Lalanne, travailleuse. Cette seconde épouse meurt à Larrenuy le 14 septembre 1854. L'abbé Foix, s'appuyant sur un manuscrit de l'abbé Légé, indique que Vital s'est auparavant retiré à Saint-Pierre-du Mont, a abandonné sa seconde épouse et est devenu vannier. L'année suivante, le 12 juillet 1855, à Campagne (au Bourg), il épouse en troisièmes noces, Marie Lacroix, couturière, née à Ygos le 10 septembre 1831, de trente-quatre ans sa cadette, fille de feu Jeanne Lacroix. Elle meurt à Meilhan, au Pigeon Blanc, le 15 juin 1859. Vital meurt le 12 juillet de la même année au même lieu. Sur son acte de décès, il est écrit qu'il exerce la profession de tonnelier. Selon l'abbé Foix, puisant ses informations dans le manuscrit Légé, Vital, arrivé à Campagne, aurait cherché à se pendre. Il est trouvé mort à Meilhan, dans une mare. De ses enfants, seul Emile Batbedat (1822-1905), fils de Caroline et petit-fils de Taschereau, lui survit. L'abbé Légé, repris par Foix, mentionne également une fille « bâtarde, vivant à Campagne en 1875 »

⁶⁹ Annuaire historique universel pour 1832, page 336.

⁷⁰ Archives de Paris, DQ8 512.

Le curé de Laurède ajoute que « N. Taschereau, Demoiselle, [est] morte à Bagnères et enterrée à Saint-Geours. Accusé, il fut acquitté à Pau. Il se renferme alors à Larreneuy. »⁷¹ Sans doute doit-on comprendre que Vital Batbedat fut accusé du meurtre de sa première épouse. Dans l'état actuel de nos connaissances, cette affirmation ne paraît reposer sur aucun fondement.



Vital et Caroline Batbedat en 1821

En 1827, Caroline Taschereau se rend à Toulouse, auprès de la veuve Roubineau. Le 14 février 1786, à Saint-Etienne de Toulouse, Jean-Raymond Roubineau, perruquier, fils de Jacques Roubineau, maître perruquier, et de Brigitte Lafont, épouse Anne-Françoise-Germaine Dubacq, fille de Jacques Dubacq, perruquier, et de Françoise Tranchan. Le même jour, un contrat de mariage a été établi par M^e Mauras, notaire. Les biens de la future ont été estimés à la somme de 1000 livres. M^{me} Batbedat apparaît dans la correspondance de la famille Solages, en 1827. A cette époque, elle vit, semble-t-il, à Carmaux, et fait partie des proches de M^{me} de Solages⁷² dont elle donne des nouvelles. Le 8 novembre 1827, Zoé de Solages, épouse de M. Imbert du Bosc, dans une missive adressée à son père, indique qu'elle vient d'apprendre par une lettre « que Madame Batbedat a eu la bonté de [lui] écrire que Madame de Solages [grand-mère de Zoé, décédée le 25 octobre] était encore bien souffrante ». ⁷³ Hélène Virlogeux rapporte que selon une tradition familiale transmise par l'oncle Oscar Batbedat, Caroline Taschereau de Fargues s'était séparée de Vital Batbedat et elle travaillait à la direction des mines de Carmaux, chez les Solages. Un jour, alors qu'elle se rendait à son travail dans sa voiture, on l'aurait retrouvée morte, tuée d'un coup de feu. Cette tradition entre en contradiction

⁷¹ A. D. Landes, II F 794 (Vincent Foix, Dictionnaire des seigneuries, Article Sequé, Notes sur les Batbedat).

⁷² Marie de Juliot de Longchamps (1728-1827), veuve du Chevalier de Solages, père fondateur de la concession des mines de Carmaux.

⁷³ Inventaire des Archives de Solages Carmaux, conservées au château de Rivières (Tarn), 2008, page 172.

avec les données de l'état civil. Caroline Taschereau n'est décédée ni à Bagnères, ni à Carmaux.

En effet, Marie-Caroline Tachereau de Fargues, ménagère, âgée de 35 ans, épouse de M. Vital Batbedat, domiciliée à Saint-Geours-d'Auribat, meurt à Poyartin (à Lagor) le 15 mai 1833, sur la déclaration de Bernard-Ambroise Cardenau, agriculteur, âgé de 28 ans, cousin germain de Vital Batbedat.

- Paul-Auguste-Joseph-Archimède Fargues de Taschereau, qui suit.

Cinquième génération

Paul-Auguste-Joseph-Archimède Fargues de Taschereau, rentier (1797-1874)

Fils de Paul-Auguste-Jacques Fargues de Taschereau et de Louise-Nicolle Thuillier.

Il serait né en 1797, avant le divorce de Taschereau et Marie-Catherine Druy et a donc été légitimé plusieurs années après sa naissance.

Le 4 juin 1825, à Paris (Notre-Dame de Lorette), il épouse **Clara Patault**, fille de Pierre Patault et de Jeanne Dorquoy.

Clara Patault, née à Paris (ancien 2^e arrondissement) dans le courant de l'année 1804, demeurant à Versailles (rue Colbert, n° 7), épouse de Paul-Auguste-Archimède Fargues de Taschereau, rentier, âgé de 75 ans, même demeure, meurt à Versailles le 28 décembre 1872. Son fils Paul-Léon Fargues de Taschereau, professeur de physique au Lycée Corneille, demeurant à Paris (rue Boissière, n° 13), est témoin du décès.

Après le décès de son épouse, Archimède Fargues de Taschereau va vivre chez son fils, à Paris.

Archimède-Paul-Auguste Fargues de Taschereau, rentier, âgé de 77 ans et demi, veuf de Françoise Patault, meurt à Paris (16^e arrondissement, rue Boissière, n° 13) le 26 décembre 1874. Son fils, Paul-Léon Fargues de Taschereau, professeur au Lycée Henri IV, âgé de 48 ans, demeurant à Paris (rue Boissière, n° 13), est témoin.

D'où :

- Paul-Léon Fargues de Taschereau, qui suit.

Sixième génération

Paul-Léon Fargues de Taschereau, professeur (1826-1888)

Né à Paris le 27 juin 1826

Le 21 avril 1862, à Hirson, Aisne, Paul-Léon Fargues de Taschereau, professeur de physique et de chimie au Lycée Bonaparte, demeurant à Paris, rue de Caumartin, n° 68, fils de Paul-Auguste-Joseph-Archimède Fargues de Taschereau, âgé de 64 ans, rentier, et de Françoise Patault, âgée de 58 ans, demeurant ensemble à Paris, rue de Caumartin, n° 68, épouse **Clémence-Thérèse Soyez**, sans profession, demeurant à Hirson, née à Vervins le 10 octobre 1841, fille de Charles-Frédéric Soyez, banquier, âgé de 50 ans, et de Stéphanie Loncle, âgée de 46 ans, demeurant ensemble à Hirson.

Paul-Léon Fargues de Taschereau, professeur agrégé de physique-chimie meurt à Bois-Colombes en 1888.

Clémence-Thérèse Soyez meurt à Bois-Colombes en 1931.

Quatrième partie : Notes sur les Fargues de Québec

Un certain **Pierre Fargues**, riche **négociant** installé à Québec, fait le commerce des fourrures dans les « pays d'en haut », notamment à Michillimakinac, de 1768 à 1776. Les Archives Nationales du Québec conservent un certain nombre de minutes des procès dans lesquels Pierre Fargues a été impliqué, du fait de son activité commerciale.

Du 13 janvier au 18 février 1769, Pierre Fargues, négociant à Québec, est en procès avec Henri Monjeon, demeurant à Beauport, à propos de la somme de 11 livres et 5 shillings en argent d'Halifax pour des marchandises vendues.

Le dossier comprend une requête de Pierre Fargues, réclamant la somme de 11 livres et 5 shillings en argent d'Halifax, un exploit de signification de requête à Henri Monjeon, un mandat d'assignation audit Monjeon, un exploit d'assignation en conséquence, une ordonnance d'exécution sur les biens du défendeur, un reçu à la suite de ladite exécution de sentence et un compte de marchandises dressé par ledit Fargues, comprenant des barriques de vin.⁷⁴

Du 10 octobre 1770 au 12 novembre 1771, Pierre Fargues, chargé de la procuration de Monsieur Soumbrun, négociant de Montréal, et ce dernier procureur fondé de Jean-Baptiste Soumbrun, négociant de La Rochelle est en procès avec Madame veuve Amiot, et Jacques Perras, tuteur et tutrice des enfants mineurs de feu Jean-Baptiste Amiot, à propos d'une somme de 3294 livres, 17 sols et 6 deniers tournois (monnaie frappée à Tours) due à monsieur Soumbrun de La Rochelle par la succession dudit défunt Amiot, suivant un compte courant daté du 28 avril 1770.⁷⁵

Du 16 octobre 1770 au 6 janvier 1771, Pierre Fargues, marchand de la ville de Québec, est en procès avec Charles Mathieu, demeurant en la ville de Québec, à propos d'une somme de 276 shillings courants de Québec contenue dans des billets passés à l'ordre dudit Fargues.

Ce dossier comprend une requête de Pierre Fargues réclamant une somme de 276 shillings à l'encontre de Charles Mathieu, un mandat d'assignation audit Charles Mathieu, un exploit d'assignation en conséquence, avec signification de la requête, un mandat d'arrestation contre Charles Mathieu, une déclaration de huissier à l'effet que ledit Charles Mathieu demeure introuvable.⁷⁶

Du 8 au 31 octobre 1772, Pierre Fargues est en procès avec les dames religieuses Ursulines.⁷⁷

Vers 1768, Pierre Fargues épouse la très jeune **Henriette Guichaud**, ancienne pensionnaire des Ursulines, fille de Jacques Guichaud, marchand, et de Marguerite Rhodes, née à Québec le 31 janvier 1753.

En 1866, les Ursulines de Québec dressent un portrait précis de M^{me} Fargues, décédée quelques décennies plus tôt :

« Au sortir du pensionnat, M^{lle} Guichaud, qui était une assez belle personne, fut une des premières à adopter les modes anglaises, et à étaler ces fantasques chapeaux de satin, qui donnaient aux jeunes filles des airs d'amazones, et qui, selon la

⁷⁴ Archives Nationales du Québec, TP5 (Fonds Cour des plaidoyers communs), S1 (Greffes de Québec), SS1, D636.

⁷⁵ Archives Nationales du Québec, TP24 (Fonds Cour des plaidoyers communs du district de Québec), S1, D1048.

⁷⁶ Archives Nationales du Québec, TP24 (Fonds Cour des plaidoyers communs du district de Québec), S1, D1057.

⁷⁷ Archives Nationales du Québec, TP24 (Fonds Cour des plaidoyers communs du district de Québec), S1, D1340.

correspondance de nos religieuses, ne servaient qu'à fomenter la vanité. M^{lle} Guichaud céda à la tentation de s'allier à un homme dont les principes en matières religieuses étaient bien différents des siens ; cependant, il faut le dire, elle fut plus fidèle que d'autres aux traditions de ses pères et professa hautement sa foi. Son premier mari, M. Fargues, riche huguenot, et le plus impitoyable railleur des choses saintes que l'on ait encore vu à Québec, ne put jamais la détourner d'une seule de ses pratiques de religion. Comme ils avaient pour résidence la maison actuellement occupée par l'Hôtel-de-Ville, M^{me} Fargues pouvait se guider un peu par la cloche du couvent. Son mari était tellement habitué à son départ pour la messe que lorsqu'il entendait sonner la nôtre, il lui criait de sa plus grosse voix: "Henriette, voilà ta messe qui sonne aux Ursulines, dépêche-toi donc ! – J'y vais, j'y vais, mon ami, répondait-elle ; j'y vais prier pour toi." Souvent, en parlant de lui, elle disait à sa cousine, notre ancienne Mère S^{te}-Marie : "Ce pauvre Fargues, il se rit de la piété ; voilà son malheur !" Hélas ! ce mal est aux yeux de Dieu un grand crime, car on voit rarement qu'il appelle à la pénitence ceux qui se moquent des choses saintes.

M. Fargues mourut comme il avait vécu, riant de ceux qui croyaient à la divine institution de la messe, et laissant à son fils, le célèbre médecin (...), de grandes richesses avec l'exemple d'une impiété plus grande encore. M^{me} Fargues, jeune veuve et mère de trois enfants [sic], se laissa de nouveau séduire par l'appât d'une haute alliance hors de l'Eglise Catholique; elle épousa l'Honorable Thomas Dunn, président du Conseil Exécutif, et lieutenant-gouverneur en 1805 et en 1811. M^{me} Dunn reçut plus d'une fois l'invitation d'accompagner son mari à l'église anglicane ; l'évêque Mountain lui disait un jour: " Vous viendrez bientôt à notre église, n'est-ce pas? – Moi, Bishop, répondit-elle avec force ; mais vous savez que je suis catholique et que je mourrai catholique ! " Tous les anciens citoyens de Québec savent qu'elle a très bien gardé sa parole, et que M. Dunn, l'homme d'honneur et l'ami dévoué de M^{gr} Plessis, ne l'en estima que davantage.

M^{me} Dunn mourut en 1839, à l'âge avancé de 87 ans. Elle avait choisi sa sépulture dans notre église où si souvent elle était venue prier, et se consoler sans doute des peines qui devaient opprimer son cœur, à la pensée des êtres qui la touchaient de si près, et auxquels elle n'avait pu communiquer la foi qui sauve. Ses deux filles, Henriette et Julie Fargues, si remarquables par leur piété et leurs bonnes œuvres, reposent auprès d'elles. Le major général William Dunn est son fils. »⁷⁸

Huit enfants sont nés de l'union de Pierre Fargues et d'Henriette Guichaud. Fargues meurt au début de l'année 1780. Le 27 novembre 1783, devant le ministre de Montmollin, pasteur de l'église anglicane (natif de Neuchâtel et ami intime de Pierre Fargues), sa veuve se remarie avec Thomas Dunn, juge de la cour des plaids communs, membre du conseil exécutif, plus tard administrateur du Bas-Canada. Trois fils naissent de cette union : Thomas et William, qui font carrière dans l'armée, et Robert.⁷⁹

Pierre Fargues est mort avant le 22 février 1780, date d'un premier acte organisant la mise sous tutelle des six enfants survivants.

Les 8 et 9 juillet 1783, une assemblée de parents et amis pour le règlement de la succession de Pierre Fargues, place ses enfants mineurs sous la tutelle de leur futur beau-père.

⁷⁸ Mère Sainte-Marie, Mère Saint-Thomas et Georges-Louis Lemoine, Les Ursulines de Québec, 1866, pages 225-226.

⁷⁹ Bulletin des recherches historiques, 1922, page 157 ; La famille Fargues, dans Bulletin des recherches historiques, 1938, page 129-132.

Le 5 juin 1789, les enfants survivants sont au nombre de cinq. A cette date, l'assemblée de parents se réunit afin d'autoriser la vente d'un emplacement, d'une maison et d'un bâtiment pour les enfants mineurs de feu Pierre Fargues, négociant de la ville de Québec, et d'Henriette Guichaud. Il s'agit de la maison Fargues, sur la rue Saint-Pierre. Construite en 1752 par le marchand Guillaume Estèbe, acquise par Pierre Fargues en 1774, elle est aujourd'hui intégrée au Musée de la Civilisation.⁸⁰

D'où :

- Benjamin Fargues, né à Québec le 2 janvier 1769 et décédé le 11 août.

- **Henriette Fargues (1772-1863)**, née à Québec le 31 mai 1772.

Décédée à Québec le 29 juillet 1863, à l'âge de 91 ans, et inhumée dans la chapelle du couvent des Ursulines, à côté des restes de sa mère.

- François Fargues, né à Québec le 9 juin 1773 et noyé en 1780.

- Henry Fargues né à Québec le 1^{er} mars 1775, et décédé à Québec en juin 1776.

- **Julia Fargues (1776- ?)**

Julia Fargues née à Québec le 13 mai 1776 ; mariée à Québec le 16 septembre 1797, à **Frederick De Vos**, major au 1^{er} Bataillon du 16^e Régiment d'infanterie.

- **Thomas Fargues, médecin (1777-1847)**

Né à Québec le 11 octobre 1777. Il est le septième enfant de Pierre Fargues et Henriette Guichaud. Décédé célibataire à Québec le 11 décembre 1847.

Fargues étudia au Harvard College de Boston, où il obtint un diplôme en 1797, puis il se rendit en Europe poursuivre des études universitaires en médecine, à Londres et à Édimbourg. Le 21 juin 1811, il reçut le titre de docteur en médecine de l'University of Edinburgh après avoir présenté une thèse en latin sur la chorée, maladie connue sous le nom de danse de Saint-Guy.

De retour à Québec, Fargues adressa une demande au gouverneur sir George Prévost afin d'obtenir l'autorisation de pratiquer la médecine au Bas-Canada, mais on ne lui accorda le permis que deux ans plus tard. Dès lors, sa renommée ne tarda pas à s'étendre et plusieurs établissements eurent bientôt recours à ses services. Il fut, entre autres, chirurgien général à l'Hôtel-Dieu, médecin des pensionnaires de l'Hôpital Général, des Ursulines et de la prison du district de Québec. Fargues recruta aussi une clientèle privée importante : il comptait parmi ses patients, l'évêque anglican Jacob Mountain, le supérieur du séminaire de Québec, Jérôme Demers, et l'archevêque de Québec, Joseph-Octave Plessis, qu'il assista d'ailleurs au moment de sa mort en 1825.

En juin 1816, Fargues fut nommé examinateur en médecine du district de Québec. Lorsque ce poste devint électif en 1831, l'assemblée des médecins du district de Québec le choisit comme examinateur et il remplit cette fonction jusqu'au début des années 1840. Médecin informé, Fargues suivait de près l'évolution de sa discipline ; il possédait du reste l'une des bibliothèques médicales privées les mieux garnies du pays. À la fin de sa vie, le développement de l'homéopathie faisait aussi partie de ses préoccupations. Ainsi dans un testament rédigé en 1842, il avait inscrit une

⁸⁰ Archives Nationales du Québec, CC301 (Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Québec, Tutelle et curatelles), S1, D5332, D5934, D5936, D6786.

clause par laquelle il cédait la somme de 6000 livres au McGill College, à Montréal, pour la création d'une chaire d'homéopathie qui porterait son nom.

Considéré comme un homme intelligent et excentrique, Fargues était d'agréable compagnie et versé en métaphysique. Après 1840, il fut cependant atteint d'une grave maladie qui se manifesta par plusieurs attaques de paralysie et qui affecta considérablement ses facultés mentales et physiques. Un de ses neveux s'occupa dès lors d'une bonne partie de ses affaires. En juin 1843, Fargues partit pour l'Angleterre, en compagnie de son ami, le notaire John Greaves Clapham, afin, semble-t-il, de rendre visite à ses demi-frères Thomas et William et de se refaire une santé. Mais celle-ci était toujours aussi chancelante à son retour et elle le resta jusqu'à sa mort.

Thomas Fargues laissa une fortune évaluée à 25 000 livres qui fit l'objet de convoitises. Outre des propriétés à l'intérieur et à l'extérieur des murs de la ville, il détenait des actions dans des banques canadiennes et des obligations du gouvernement et de la ville de Québec d'une valeur de plus de 6000 livres ; ses débiteurs, parmi lesquels on trouve quelques hommes d'affaires de Québec, lui devaient plus de 10 000 livres. Selon son dernier testament en date du 21 avril 1844, le principal héritier aurait dû être son cousin, Robert Walker Stansfeld, qui avait vécu chez lui pendant plus de six ans en qualité d'apprenti et à qui il avait payé des études en médecine au McGill College. D'après ce testament, Fargues aurait aussi laissé à René-Édouard Caron et à Antoine Parant la somme de 6000 livres destinée à la construction d'un asile pour indigents à Québec. La famille Dunn contesta ce testament et un procès s'ensuivit ; on rendit le jugement le 8 juillet 1850. Le juge déclara alors que Stansfeld exerçait une influence indue sur Fargues à la fin de sa vie et il rejeta la demande des exécuteurs testamentaires. La famille Dunn resta ainsi la principale dépositaire des biens.⁸¹

- John Fargues, officier d'infanterie (1779-vers 1804)

Né à Québec le 26 mars 1779 (septième enfant de Pierre Fargues et Henriette Guichaud).

Grâce à l'appui de son beau-père, il put obtenir une commission d'enseigne au 6^e régiment d'infanterie, le 23 novembre 1790. Le duc de Kent qui commandait alors à Halifax, après avoir passé quelques années à Québec, dut probablement recommander le protégé de M. Dunn. Le 17 mai 1798, M. Fargues obtenait le grade de lieutenant et il fut promu capitaine le 17 juin 1799. Son nom disparaît de l'Army List en 1804.

- Robert Fargues (1780-après 1788)

Né à Québec le 8 mai 1780 (enfant posthume). Mort jeune.

Cinquième partie : généalogie des Druy

Les Druy sont originaires de Gailfontaine, dans l'actuel département de la Seine-Maritime.

Vers 1750, Adrien Druy s'installe à Bézu-la-Forêt, dans l'Eure. Sa fille aînée est la première épouse de Taschereau de Fargues.

⁸¹ Dictionnaire biographique du Canada, volume VII (1836-1850).

Première génération

Florent Druy (1631-1702)

Né à Gaillefontaine le 16 novembre 1631.

Fils de **Florent Druy** et de **Françoise Desuc**. Le parrain est François de [S...]; la marraine, Jeanne Dasson.

Le 20 juillet 1655, à Pommereux, Florent Druy, de la paroisse de Gaillefontaine, épouse **Magdeleine Dufloc**, de la paroisse de Pommereux.

Florent Druy, âgé de 63 ans, meurt à Gaillefontaine (paroisse Notre-Dame) le 21 décembre 1702.

Magdeleine Dufloc, veuve de Florent Druys [sic] meurt à Longmesnil le 25 février 1716. Elle est ensevelie en présence de François Druy, Jean Druy et Paul Depierre.

D'où :

- François Druy, qui suit.

Deuxième génération

François Druy (1656-1729)

Né à Gaillefontaine (paroisse Notre-Dame) le 6 août 1656.⁸²

Le 1^{er} juillet 1681, à Gaillefontaine (paroisse Notre-Dame), il épouse **Marguerite Mesnage**.⁸³

Le 21 avril 1716, lors du mariage de sa fille Marguerite avec Jean Touttain, aux Noyers, François Druy habite la paroisse de Longmesnil.

Marguerite Ménage, femme de François Druy, âgée d'environ 72 ans, meurt à Longmesnil le 22 octobre 1727.

François Druy, âgé d'environ 73 ans, meurt à Longmesnil le 2 octobre 1729.

D'où :

- Jean Druy, qui suit.

Troisième génération

Jean Druy (vers 1688-1740)

Le 13 août 1715, à Gaillefontaine (paroisse Notre-Dame), Jean Druy, fils de François Druy et de Marguerite Mesnager, épouse **Marie-Magdeleine Ferry**.

Marie-Magdeleine Ferry est née à Gaillefontaine (paroisse Notre-Dame) le 13 février 1694. Elle est la fille de Charles Ferry, greffier de Gaillefontaine, et de Magdeleine Le Blond, tous deux décédés avant le 13 août 1715.

Jean Druy, âgé d'environ 52 ans, meurt à Longmesnil le 15 décembre 1740.

Marie-Madeleine Ferry, veuve de Jean Druy, âgée d'environ 65 ans, meurt aux Noyers le 24 octobre 1764.

D'où :

- **Jean-Charles-François Druy (1716-1738)**

Né aux Noyers le 16 juin 1716. Le parrain est Messire Charles-François de Ranfreuille, écuyer, seigneur et patron de la paroisse des Noyers ; la marraine est Dame Hippolyte Engrand.

⁸² Tables alphabétiques de la paroisse Notre-Dame.

⁸³ Tables alphabétiques de la paroisse Notre-Dame. Les feuillets de l'année 1681 sont manquants.

Jean-Charles-François Druy, âgé de 22 ans, meurt le 18 juin 1738. Il est enseveli en présence de Jean Druy.

- Marie-Catherine Druy (1717-1760)

Née aux Noyers le 14 décembre 1717. Le parrain est Gilles Ferry ; la marraine, Marie Catherine Depierre.

Elle épouse **François Gressent**.

François Gressent, âgé de 34 ans, meurt à Beubec-la-Ville le 9 avril 1755.

Marie-Catherine Druy, veuve de François Gressent, âgée d'environ 45 ans, meurt aux Noyers le 29 mai 1760. Elle est ensevelie en présence de Jacques Patoulet, Pierre Gressent, Louis Gressent, Pierre Briers, ses beaux-frères, et de Jean-Charles Ferry, son cousin issu de germain.

D'où :

- François Gressent (1751-1751)

Né à Beubec-la-Ville le 6 mars 1751. Le parrain est François Decordes ; la marraine, Marie-Marguerite Jean.

François Gressent meurt à Beubec-la-Ville le 31 mars 1751.

- Jean-François Gressent (1752-1822)

Né à Beubec-la-Ville le 23 février 1752. Le parrain est Jean Mensire fils ; la marraine, Marie Beauvais.

Il épouse **Marie-Suzanne Liot**.

Marie-Suzanne Liot meurt à Goderville le 29 juin 1821.

Jean-François Gressent meurt à Goderville le 9 avril 1822.

- Marie-Madeleine Gressent (1753-?)

Née à Beubec-la-Ville le 18 décembre 1753. Le parrain est Estienne-Pierre Toussaint ; la marraine, Marie-Madeleine Lefebvre.

Elle épouse **Pierre Rabardel** et vit à Bézu-la-Forêt.⁸⁴

- François Druy (1719-1719)

Né aux Noyers le 14 août 1719. Le parrain est François Bodin ; la marraine, Marie-Magdeleine [Fouan]. Il meurt le 16 octobre de la même année.

- Adrien Druy, qui suit.

- Charles-François Druy, rentier (1724-1796)

Né aux Noyers le 15 octobre 1724. Le parrain est Charles-François Herry ; la marraine, Marie-Charlotte Huchez.

Il acquiert une propriété au Mont-aux-Malades avant 1766.

Le 4 mai 1764, le Journal de Rouen signale la vente d'une belle ferme, en la paroisse de Sainte-Opportune-en-Roumois, indiquant qu'il convient de s'adresser, concernant 6000 pieds d'arbres, actuellement en pépinière, à M. Druy, vis-à-vis Saint-Amand, à Rouen.

Le 8 février 1765, le Journal de Rouen signale la vente de la terre et seigneurie de La Haye-au-Vidame, en la paroisse du Bois-Guillaume et indique qu'il convient de

⁸⁴ Journal de Rouen du 28 mars 1840.

s'adresser à M. de Saint-Victor, conseiller au Parlement, et à M. Druy, demeurant rue Saint-Amand.

Le 24 janvier 1766, le Journal de Rouen signale la vente d'un « Bânage, presque neuf, de la belle édition de 1709 », indiquant qu'il convient de s'adresser à M. Druy, rue Saint-Amand.

Le 3 avril 1772, le Journal de Rouen signale la vente de la terre de la Haye, consistant en une paroisse et succursale, entre Bernay, Orbec et Laigle. Il convient de s'adresser à M. Druy [sic], près Saint-Amand.

Le 28 mai 1779, le Journal de Rouen signale la vente d'une maison, jardin et mesure, situés au Mont-aux-Malades-lès-Rouen, vis-à-vis de l'église, entre les jardins de Messieurs Travers et Druy.

Le 24 septembre 1784, le Journal de Rouen signale la vente d'un trait de dîme et de 8 fermes, le tout situé en la paroisse de Longuerue, à 4 lieues de Rouen, indiquant qu'il convient de s'adresser à M. Druy, au Mont-aux-Malades.

Le 16 décembre 1789, le Journal de Rouen publie la « suite de la Souscription pour les Pauvres ». « Druy, bourgeois » donne 24 livres.

Le 4 décembre 1790, le Journal de Rouen publie le tableau des juges de paix et prud'hommes du canton de Rouen. Le sieur Druys figure parmi les prud'hommes du Mont-aux-Malades.

Charles-François Druy est certainement « l'oncle de la femme Taschereau » dénoncé par l'agent national du Mont-Libre (Mont-Saint-Aignan, près de Rouen) comme un agent de Robespierre (voir ci-après).

Charles-François Druy, garçon vivant de son bien, âgé de 71 ans, domicilié depuis 8 mois à Rouen, sur la Renelle, meurt au Mont-aux-Malades, dans son jardin, le 23 mars 1796. La déclaration de décès est faite par Michel Callais, menuisier, âgé de 32 ans, et Jean-François Couture, échoppier, âgé de 40 ans.

- Madeleine-Charlotte Druy (1727-1788)

Née à Longmesnil le 26 juillet 1727. Le parrain est Charles Ferry, de Gaillefontaine ; la marraine, Marie-Madeleine Le Huché, de la même paroisse.

Le 26 novembre 1757, aux Noyers, Madeleine-Charlotte Druy épouse **Jacques Patoulet**.

Jacques Patoulet, fils d'Antoine Patoulet et de Marguerite Leclerc, est né aux Noyers le 26 mai 1728.

Le journal de Rouen du 15 septembre 1787 signale la mise en vente d'une « très jolie ferme, à Noyers, près le bourg de Gaillefontaine en Bray, occupée par le sieur Jacques Patoulet, laboureur, consistant en une grande et belle mesure, édiflée de bâtiments à l'usage du fermier, bien plantée d'arbres fruitiers et de haute futaie, close de haies vives, [...] 20 acres de terre labourable [...], avec un acre de bois-taillis y attenant, le tout dans le meilleur état. » Une annonce identique paraît le 19 avril 1788. Marie-Magdeleine Druy, femme de Jacques Patoulet, fermier, âgée de 60 ans, meurt aux Noyers le 8 juillet 1788.

Jacques Patoulet, âgé de 83 ans, meurt aux Noyers le 16 juillet 1811.

D'où :

- Madeleine Patoulet (1758-1787)

Née aux Noyers le 20 juillet 1758. Fille de Jacques Patoulet, laboureur, et de Madeleine Druy. Le parrain est Nicolas Patoulet, fils de Nicolas ; la marraine, Marie-Anne Druy.

Madeleine Patoulet, âgée de 30 ans, fille de Jacques Patoulet, fermier, et de Marie-Magdeleine Druy, meurt aux Noyers le 18 novembre 1787.

- Jacques Patoulet (1760-1832)

Né aux Noyers le 3 mars 1760. Le parrain est Jean-François Loisel, fils de feu Jean ; la marraine, Marie-Marguerite Patoulet, fille d'Antoine.

Le 28 février 1794, Jacques Patoulet épouse **Marguerite-Suzanne Horcholle**.

Marguerite-Suzanne Horcholle, âgée de 58 ans, meurt aux Noyers le 15 janvier 1817.

Jacques Patoulet, propriétaire, âgé de 72 ans, meurt aux Noyers, commune de Gaillefontaine, le 16 février 1832.

- Marie Patoulet (1763-1829)

Née aux Noyers le 22 mai 1763. Le parrain est Jean Turgy ; la marraine, Marie-Susanne Le Doux.

Elle épouse **Eustache Bulard, maître de moulin à tan**.⁸⁵

Plusieurs enfants naissent à Saint-Eloi, à partir du 28 septembre 1784.

Marie-Madeleine Patoulet meurt à Saint-Eloi le 19 septembre 1829.⁸⁶

- Marie-Anne-Thérèse Patoulet (1766-1842)

Née aux Noyers le 21 mars 1766. Le parrain est Pierre Mabilotte ; la marraine, Marie-Anne Boulenger.

Le 16 novembre 1790, à Saint-Eloi, Marie-Anne-Thérèse Patoulet épouse **Michel-Noël Prevel, propriétaire** à Saint-Eloi, fils mineur de feu Noël Prevel et de Marie-Louise Lerat.

Elle meurt à Saint-Eloi le 1^{er} août 1842.

Michel-Noël Prevel meurt à Saint-Eloi le 26 juillet 1845.⁸⁷

- Pierre Patoulet (1768-1787)

Né aux Noyers le 5 mai 1768. Le parrain est Pierre Vilers ; la marraine, Marie-Françoise Acard.

Pierre Patoulet, âgé d'environ 18 ans, meurt aux Noyers le 1^{er} octobre 1787.

- Pierre-Jérôme Patoulet (1770-?)

Né aux Noyers le 27 juillet 1770. Le parrain est Pierre Lefebvre ; la marraine, Marie-Catherine Druy.

Il habite Les Noyers.⁸⁸ Le 3 mars 1794, Jérôme Patoulet, âgé de 23 ans, est témoin d'un mariage aux Noyers.

- François Druy, feudiste (1729-1782)

Né à Longmesnil le 5 novembre 1729. Le parrain est Jean-François Druy ; la marraine, Marguerite Ferry.

Le 18 octobre 1765, le journal de Rouen signale la vente d'une ferme, sise en la paroisse de Montérolier, indiquant qu'il convient de s'adresser à M. Druy, feudiste à Buchy⁸⁹.

⁸⁵ Journal de Rouen du 28 mars 1840.

⁸⁶ Tables décennales de Bézu-Saint-Eloi.

⁸⁷ Tables décennales de Bézu-Saint-Eloi.

⁸⁸ Journal de Rouen du 28 mars 1840.

Sieur François Druy, féodiste⁹⁰, âgé de 50 ans, meurt à Bézu-la-Forêt, chez son frère aîné Adrien Druy, marchand laboureur, le 28 mai 1782.

- Nicolas Druy (1732-1732)

Né à Longmesnil le 24 février 1732. Le parrain est Nicolas Ménage ; la marraine, Cécile Psalmon.

Nicolas Druy, âgé de 3 mois et demi, meurt à Longmesnil le 13 juin 1732.

- **Marie-Anne Druy (1733-1761)**

Née à Longmesnil le 23 avril 1733. Le parrain est Philippe Psalmon ; la marraine, Marie-Anne Boulanger.

Le 11 juillet 1759, aux Noyers, Marie-Anne Druy épouse **Noël Dumontier**, de Beauvoir-en-Lyons, fils de feu Noël Dumontier et Catherine Quillet.

Marie-Anne Druy, âgée de 28 ans, femme de Noël Dumontier, marchand, meurt à Beauvoir-en-Lyon le 9 octobre 1761.

Noël Dumontier épouse en seconde nocces Marie-Anne Feron.

Marie-Anne Feron, femme de Noël Dumontier, marchand, demeurant Rue du Bouloir, âgé d'environ 20 ans, meurt à Beauvoir-en-Lyons le 30 avril 1763.

Le 23 novembre 1763, à Saint-Lucien, Noël Dumontier, marchand, épouse en troisièmes nocces, Marguerite Dutot, fille de maître François Dutot et de Marguerite Leleu, de Saint-Lucien.

En 1783, Noël Dumontier vit à Paris où il accueille Taschereau et Marie-Catherine Druy.

D'où :

- Jean-Noël Dumontier (1761-1761)

Né à Beauvoir-en-Lyons le 27 février 1761. Fils de Noël Dumontier, marchand, et de Marie-Anne Druy. Le parrain est Jean Corneillot, fils de Pierre ; la marraine, Marie-Catherine Dumontier, fille de feu Noël, marchand.

Jean-Noël Dumontier, âgé de 8 mois, meurt à Beauvoir-en-Lyons le 19 octobre 1761.

Quatrième génération

Adrien Druy, négociant (1722-1788)

Né aux Noyers le 11 décembre 1722. Le parrain est Adrien Psalmon ; la marraine, Marie Ferry.

Le 29 avril 1756, à Beauvoir-en-Lyons, Adrien Druy, homme d'affaires de la verrerie de La Haye⁹¹, paroisse de Bézu-la-Forêt, où il habite depuis six ans, originaire de la paroisse des Noyers, fils de feu Jean Druy et Marie-Madeleine Fery, épouse **Catherine Dumontier**, âgée de 21 ans, fille de Noël Dumontier, marchand, et de Catherine Quillet.

Adrien Druy, marchand laboureur, âgé de 66 ans, meurt à Bézu-la-Forêt le 27 juillet 1788. Il est enseveli en présence de Pierre Brossard, laboureur, de Saint-Denis, son beau-fils.

⁸⁹ Commune située à une vingtaine de km au nord-est de Rouen et à une quinzaine de km au sud-ouest de Gaillefontaine.

⁹⁰ Feudiste : juriste spécialisé dans le droit féodal.

⁹¹ L'une des plus anciennes verreries de Normandie, construite au XIII^e ou au XIV^e siècle.

D'où :

- Marie-Catherine Druy, qui suit.

- **Clotilde-Victoire Druy (1758-?)**

Née à Bézu-la-Forêt le 14 septembre 1758. Le parrain est Louis Fleurie ; la marraine, Marie-Catherine Remy.

Vers 1776, elle épouse **Pierre Brossard**, cultivateur, originaire de Mesnil-sous-Vienne.

Pierre Brossard, laboureur, âgé de 40 ans meurt à Saint-Denis-le-Ferment le 17 février 1793.

D'où :

. **Marie-Catherine-Geneviève Brossard (1777-1804)**

Née à Mesnil-sous-Vienne le 6 novembre 1777.

Fille de Pierre Brossard, laboureur propriétaire, et de Clotilde-Victoire Druy.

Son parrain est Adrien Druy, marchand drapier, de Bézu-la-Forêt ; sa marraine, Marie-Catherine Vigneron, femme de Thomas Brossard, son aïeule.

Le 7 août 1793, à Saint-Denis, Marie-Catherine-Geneviève Brossard épouse **François-Henry-Joseph-Victoire Faburel**, cultivateur, âgé de 18 ans, fils de François-Mathias Faburel et de feu Marie-Anne Druy, en présence d'Adrien Druy, propriétaire, âgé de 30 ans, demeurant à Bézu-la-Forêt.

Marie-Catherine-Geneviève Brossard meurt à Saint-Denis le 6 juin 1804. Sa mère est alors vivante.

François-Henry-Joseph-Victoire Faburel, propriétaire et maire, âgé de 59 ans et 6 mois, meurt à Saint-Denis-le-Ferment le 5 septembre 1833.

- **Etienne-Rosalie-Désirée Brossard (1779-?)**

Née à Mesnil-sous-Vienne (au Timbre) le 9 mai 1779.

Le parrain est Baptiste Le Chevalier, agent d'affaires de Monsieur le Marquis [Dauvet] ; la marraine, Marie-Etienne Le Bourg, son épouse, habitants de la paroisse de [Dauvet].

Le 18 août 1800, à Mesnil-sous-Vienne, Etienne-Rosalie-Désirée Brossard épouse **Adrien-Grégoire Doré**, cultivateur à Provémont, né à Provémont le 7 septembre 1777, fils de Claude-Joseph Doré et de Marie-Anne Piard.

Adrien-Grégoire Doré, propriétaire vivant de son revenu, âgé de 50 ans, marié à Etienne-Rosalie-Désirée Brossard [sic], meurt à Provémont le 12 juillet 1828.

- **Euphémie Brossard (1780-1811)**

Née à Saint-Denis le 6 août 1780. La marraine est Marie-Catherine Druy, de Bézu-la-Forêt.

Le 9 juin 1806, à Mesnil-sous-Vienne, Euphémie Brossard, fille de feu Pierre Brossard et de Clotilde-Victoire Druy, épouse **Jacques-François-Olivier Brossard, domestique cultivateur** à Mesnil-sous-Vienne, né à Martagny le 6 juin 1778, fils de François Brossard, ancien marchand, et de Marie-Geneviève Benard, décédée à Martagny le 1^{er} janvier 1784.

Euphémie Brossard meurt à Mesnil-sous-Vienne (au hameau du Timbre) le 5 mars 1811.

- Adélaïde-Aimée Brossard (1782-1782)

Née à Saint-Denis le 12 janvier 1782. Le parrain est Louis-Auguste Levasseur, de Saint-Denis ; la marraine, Adélaïde-Prudence Boulogne, de Saint-Denis.

Adélaïde-Aimée meurt le lendemain, 13 janvier.

- **Marie-Victoire Brossard (1783-1859)**

Née à Saint-Denis le 28 janvier 1783. Son parrain est Jean-Romain Druy, de Bézu-la-Forêt ; sa marraine, Marie Pattoulet.

Le 17 mai 1809, à Mesnil-sous-Vienne, Marie-Victoire Brossard, fille de feu Pierre Brossard et de Clotilde-Victoire Druy, épouse **Aimable-Noël Camel**, domicilié à la verrerie neuve de Neuf-Marché, fils de feu Noël Camel, cultivateur, décédé le 18 août 1800, et de Marguerite-Julie Catel, cultivatrice à la ferme de La Roque, à Bézu-la-Forêt.

Marie-Victoire Brossard, épouse de Noël-Aimable Camel, meurt à Etrépagny, chez son gendre, Pierre-Edouard-Alphonse Masson, facteur rural, le 22 décembre 1859.

Aimable-Noël Camel, rentier, veuf de Marie-Victoire Brossard, meurt à Etrépagny, au domicile de son gendre, le 31 décembre 1860.

- **Marie-Madeleine Brossard (1784-?)**

Née à Saint-Denis le 1^{er} décembre 1784. Le parrain est Jacques Tabur, neveu du curé de Saint-Denis ; la marraine, Marie-Madeleine Cheron, fille de Pierre-Valentin Cheron, fermier de la seigneurie de Saint-Denis.

Le 17 mai 1809, à Mesnil-sous-Vienne, Marie-Madeleine Brossard, fille de feu Pierre Brossard et de Clotilde-Victoire Druy, épouse **François Balleux, cultivateur**, né à Bosrobert, hameau de Senantes, le 22 mars 1773, fils de François Balleux, cultivateur à [Vambé], et de Marie Carbonier.

- Pierre-Jean Brossard (1786-1793)

Né à Saint-Denis le 18 novembre 1786. Le parrain est Jean Berteaux, laboureur, de l'Aillery ; la marraine, Marie-Nicole Leblond, nièce du curé de Saint-Denis.

Pierre-Jean Brossard, âgée de 7 ans, meurt à Saint-Denis-le-Ferment le 26 février 1793.

- **Julie-Anastasie Brossard (1789-?)**

Née à Saint-Denis le 27 janvier 1789. Le parrain est Pierre-Joseph Feugueur, charron, fils de Nicolas Feugueur, charron ; la marraine, Marie-Julie Le Conte, lingère, fille de Jacques-Philippe Le Conte, officier de Monsieur de Saint-Denis.

Le 7 février 1809, à Mesnil-sous-Vienne, Julie-Anastasie Brossard, fille de feu Pierre Brossard et de Clotilde-Victoire Druy, épouse **Jean-Baptiste-Augustin Aveline, marchand épicier parfumeur** au Grand Andely, né à Saint-Nicolas du Pont-Saint-Pierre le 19 mai 1784, fils de feux Jean-Baptiste Aveline, marchand épicier, et de Marie-Anne Thiberge, décédés le 24 avril 1786 et au Grand Andely le 23 août 1792.

- **Marie-Anne-Rosalie Brossard (1791-1840)**

Née à Saint-Denis-le-Ferment le 30 avril 1791. Le parrain est Michel-Denis Levasseur, fils de feu Julien Levasseur, laboureur, et de Marie-Anne Ricard ; la marraine est Etienne-Rosalie-Désirée Brossard, « fille du dit Brossard dénommé ci-dessus ».

Le 10 août 1808, à Bézu-la-Forêt, Marie-Anne-Rosalie Brossard, demeurant à Mesnil-sous-Vienne, au hameau du Timbre, épouse **Jean-Charles-Isidore Raban**, né à Bézu-la-Forêt le 30 janvier 1785, demeurant à Bézu, au hameau de Morpas, fils de Charles-Michel Raban et de Marianne Trubert.

Marie-Anne-Rosalie Brossard, âgée de 49 ans, épouse de Jean-Charles-Isidore Raban, domiciliée à Bézu-la-Forêt, meurt à Rouen, à l'asile des aliénés, le 15 juin 1840.

Jean-Charles-Isidore Raban, propriétaire, âgé de 84 ans, veuf de Marie-Anne-Rosalie Brossard, meurt à Bézu-la-Forêt, au village de l'Eglise, le 5 mai 1869.

- Marie-Félicité Druy (1760-1760)

Née à Bézu-la-Forêt le 3 janvier 1760. Le parrain est Noël Dumontier ; la marraine, Marie-Anne Druy.

Marie-Félicité Druy meurt à Beauvoir-en-Lyons, où elle est en nourrice, le 9 janvier 1760.

- **Adrien Druy, marchand (1761-1799)**

Né à Bézu-la-Forêt le 6 septembre 1761. Le parrain est Nicolas Pollet, fils de Nicolas ; la marraine, Marie Maillard.

Adrien Druy, marchand à Rouen, âgé de 38 ans, meurt à Bézu-la-Forêt, chez sa mère, le 22 septembre 1799.

- Jean-François Druy (1763-?)

Né à Bézu-la-Forêt le 23 septembre 1763. Le parrain est Jean-Baptiste Raban ; la marraine, Marie-Marguerite Laplace.

- Rose-Angélique-Julie Druy (1765-1773)

Née à Bézu-la-Forêt le 17 mars 1765. Le parrain est Nicolas Langlois ; la marraine, Marie-Marguerite-Angélique Barré.

Rose-Angélique-Julie Druy, âgée d'environ 8 ans, meurt à Bézu-la-Forêt le 26 juin 1773.

- François Druy (1766-?)

Né à Bézu-la-Forêt le 18 décembre 1766. Le parrain est François Cressan ; la marraine, Marie-Catherine Druy (elle a signé).

- Marie-Marguerite Druy (1766-?)

Née à Bézu-la-Forêt le 18 décembre 1766. Le parrain est Jean Maillard ; la marraine, Anne-Catherine Duhamel.

- **Jean-Romain Druy, marchand (1769-1815)**

Né à Bézu-la-Forêt le 18 novembre 1769. Le parrain est Jean Langlois ; la marraine, Marie-Catherine Druy.

Le 10 mai 1793, à Rouen, Jean-Romain Druy, négociant, demeurant à Rouen (rue de la Grosse Horloge, n° 55) épouse **Louise-Justine Collet**, née à Saint-Valentin-

de-Jumièges le 30 novembre 1776, demeurant avec sa mère à Rouen (rue Beauvoisin, n° 34), fille de Jean-Pierre Collet, domicilié à Paris (rue Saint-Jacques La Boucherie), et de Louise Gresil.

Le même jour, Jean-Romain Druy, commis de marchand, et Louise-Justine Collet du Tartre, contractent mariage devant Guillotte, notaire à Rouen. Les biens de la future épouse sont estimés à la somme de 50 683 livres.⁹²

Comme son oncle Charles-François et sa sœur Marie-Catherine, Jean-Romain est accusé d'être un agent de Robespierre. En effet, le 25 avril 1795, « un dénommé Jean-Romain Druy, de la section Lepeletier, se faisait attaquer au Palais-Egalité (Palais-Royal, à Paris) par le négociant Louis Pierlot qui le traitait de gueux, de Jacobin, d'espion de l'ancien gouvernement, d'agent de Robespierre ».⁹³

Le 23 août 1800, le Journal de Rouen signale une maison à louer ou fieffer, sise Rue du Coquet, n° 3, indiquant qu'il conviendra de s'adresser, pour en traiter, au citoyen Druy l'aîné, propriétaire, Rue du Change, n° 12.

Le 10 août 1802, le Journal de Rouen signale une « très belle maison [à louer ou fieffer], à usage de négociant, de commissionnaire et même d'auberge, si on le désire, sise Place Cauchoise, n° 62, occupée présentement par la veuve Lemarchand aîné, marchande de bois et de plâtre. Cette maison est très vaste, et il ya de très beaux fours à plâtre nouvellement faits. » Le propriétaire est le citoyen Druy l'aîné, marchand drapier, Rue du Change n° 12. Il met également en location une partie de la maison sise Rue du Coquet, n° 3, et un moulin sis à Tourville, près d'Elbeuf.

Le 17 août 1802, le Journal propose de nouveau les mises en location de la « grande et belle maison » sise Place Cauchoise, près le corps-de-garde, et du moulin, sis à Tourville-la-Rivière.

Le 9 février 1807, le Journal de Rouen annonce que le prochain mercredi, « à 9 h du matin, et autres jours suivants, au domicile du sieur Druy l'aîné, marchand de drap à Rouen, y demeurant Rue de Change, il sera procédé, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente publique des effets mobiliers saisis sur ledit sieur Druy, consistant en meubles meublants, draps, nappes, serviettes, habits, pendule, secrétaire, estampes, marchandises en draperies, velours, espagnolettes et autres. »

Le 13 décembre 1807, le Journal de Rouen publie une annonce identique. La vente des effets mobiliers saisis sur Jean-Romain Druy aura lieu le lendemain, à 2 h de l'après-midi, et les autres jours suivants.

A la même époque, Jean-Romain Druy est condamné à 6 ans de fers, probablement pour dettes. En effet, le 21 janvier 1801, il a contracté une obligation de 4000 francs envers le sieur Hermel. Le 2 mai 1808, ce dernier, ayant à procéder contre Druy sur un appel et sur une opposition, adresse une requête à la cour, afin que soit nommé un curateur. Le juge de paix de l'arrondissement de Rouen fera convoquer devant lui l'assemblée des parents et amis de Jean-Romain Druy, « aux fins de lui nommer le curateur voulu par la loi ».⁹⁴

Le 17 novembre 1808, à Rouen, Louise-Justine Collet, domiciliée à Paris (rue de Grenelle, Saint-Honoré, n° 44) divorce de Jean-Romain Druy en vertu de l'article 232 de la loi du 30 ventôse an XI (condamnation à une peine infamante de l'un des époux).

Jean-Romain Druy, âgé de 45 ans, domicilié Hôtel de Labarde, Rue Nationale, n° 1, fils d'Adrien Druy et de Marie-Catherine Dumontier, décédés, meurt à Rouen le 1^{er}

⁹² A. D. Seine-Maritime, 2 C 2042, Tables des contrats de mariage du bureau de Rouen.

⁹³ François Gendron, *La jeunesse dorée : épisodes de la Révolution française*, 1979, page 70.

⁹⁴ Jean-Baptiste Sirey, *Jurisprudence de la cour de cassation*, 1808, pages 218-219.

août 1815. Le décès est déclaré par son frère Germain Druy, marchand, âgé de 40 ans, domicilié Place de la Calendre, n° 1, et Jérôme-Dominique Labarre, marchand, âgé de 51 ans, domicilié Rue des Bonnetiers, n° 36.

D'où :

- **Cornélie-Camille Druy (1794-1816)**

Née à Rouen en 1794.

A Paris, en 1812, Cornélie-Camille Druy, fille de Jean-Romain Druy et de Louise-Justine Collet du Tartre [sic], épouse **Alexandre-Thomas-André Bucquet**, veuf d'Adélaïde Trémolet, né à Fresnay le 27 avril 1772 et décédé à Paris le 10 février 1842.

Cornélie Druy meurt à Paris le 8 décembre 1816, d'une phtisie galopante.⁹⁵

- **Rosine Druy**

A Paris, paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 8 septembre 1816, Rosine Druy, domicilié 3, Place des Trois Mariés, fille de défunt Jean-Romain Druy et de Louise-Justine Collet-Dutartre, épouse **Michel Blanchon**.

- **François-Germain Druy, marchand (1775-1822)**

Né à Bézu-la-Forêt le 26 juillet 1775.

Fils d'Adrien Druy, laboureur, et de Catherine Dumontier.

Le parrain est Adrien Druy ; la marraine, Clotilde-Victoire Druy.

Le 20 avril 1800, à Rouen, François-Germain Druy, marchand à Rouen (place de la Calende, n° 1), domicilié dans cette commune depuis 15 jours, « ci-devant au service de la patrie », fils de feu Adrien Druy et de Catherine Dumontier, marchande à Rouen, épouse **Marie-Marguerite-Julie Delestre**, marchande à Rouen (place de la Calende, n° 1), née à Formeries, Loire, le 5 janvier 1770, fille de Joseph Delestre et de Marguerite Frere, selliers.

Le 4 avril 1811, le Journal de Rouen publie une demande de remplaçant pour un conscrit de 1811, du département de l'Eure. Le remplaçant doit être de la taille de 1,633 m (5 pieds 4 pouces). Il convient de s'adresser chez M. Germain Druy, marchand, Place de la Calende, à Rouen.

François-Germain Druy, « vivant de son revenu », âgé de 47 ans, meurt à Mont-Saint-Aignan le 28 juin 1822.

Julie-Marguerite Delestre, veuve Druy, meurt à Saint-Aignan le 22 juillet 1833. Par son testament olographe du 14 juillet 1832, elle désigne pour sa légataire universelle, sa nièce Marie-Anne-Honorine-Adelphine Delestre, épouse de Hormidas Leroy, commis de comptoir.⁹⁶

Cinquième génération

Marie-Catherine Druy (1757-?)

Née à Bézu-la-Forêt le 2 mai 1757. Le parrain est Jean Maurice ; la marraine, Marie-Catherine Dumontier.

Le 6 août 1780, Marie-Catherine Druy, de Bézu-la-Forêt, est marraine de sa nièce, Euphémie Brossard, née à Saint-Denis.

⁹⁵ La province du Maine, 1978, page 81.

⁹⁶ Journal de Rouen, 16 février 1835.

Le 28 juin 1783, elle est domiciliée à Paris chez son oncle maternel et s'apprête à épouser **Auguste Taschereau, négociant**.⁹⁷

En décembre 1793, lorsque Pierre Paganel (1745-1826), représentant du peuple délégué par la Convention, arrive à Toulouse, « il y trouva l'autorité dans les mains d'une furie qu'on appelait la citoyenne Taschereau, et qui, chargée de pleins pouvoirs par Robespierre, exerçait dans ce pays d'atroces cruautés. Elle vint produire ses titres devant le représentant Paganel, qui ne lui répondit qu'en ordonnant aux autorités de l'expulser du département. Alors il fit sortir de prison plus de deux mille détenus qu'elle y avait entassés pour les envoyer à l'échafaud. »⁹⁸

Quelques mois plus tard, la citoyenne Taschereau séjourne durant quatre décades « chez son oncle, le riche citoyen Druys » (Charles-François Druy, propriétaire à Rouen et au Mont-aux-Malades). Le 19 mai 1794, la Société populaire du Mont-aux-Malades admet « la citoyenne Taschereau, épouse du citoyen Taschereau, représentant du peuple ». En réalité, Taschereau n'a jamais été député. Cette mention du registre de la Société populaire sera bâtonnée après la chute de Robespierre. A la suite de son admission, M^{me} Taschereau remercie la société de l'avoir reçue et obtient l'accolade du président.

Le 8 juin, elle invite les citoyens du Mont-Libre à être plus exacts aux séances, et promet de leur procurer le *Moniteur* pour être lu avec d'autres nouvelles qu'elle reçoit de Paris.

Elle est arrêtée le 27 juillet 1794 et incarcérée jusqu'au 16 septembre.

Le 6 août, 11 jours après Thermidor, l'agent national du Mont-Libre est mandé au district pour fournir des renseignements sur M^{me} Taschereau, dénoncée comme un des principaux agents de Robespierre.

« Cette femme avait des rapports intimes et fréquents avec le Catilina moderne et orgueilleuse de cette intimité, elle donnait espoir de la protection du tyran qu'elle appelait vulgairement "mon petit papa" à ceux qui s'attachaient à son parti, tandis qu'elle menaçait les autres de son ressentiment. Elle avait des liaisons intimes avec la femme de Sacquépée, juge au tribunal du district, et surtout avec la femme de Legendre, maire. »⁹⁹

Ce rapport a été mal compris.¹⁰⁰ Certains y ont vu le témoignage d'une liaison amoureuse entre Robespierre et Marie-Catherine Druy, révélée par l'expression familière qu'elle utilise pour désigner son protecteur. Rappelons que Robespierre est le cadet d'une année de Mme Taschereau et que celle-ci peut difficilement passer pour la jeune maîtresse d'un vieil amant. C'est une interprétation erronée car il est question d'une protection politique, réelle ou fantasmée par l'épouse de Taschereau (qui n'a pas toujours bénéficié du soutien sans faille de son maître à penser, si l'on se réfère à l'exclusion controversée de Taschereau du Comité des Jacobins).

Le 3 juillet 1821, sur l'acte de mariage religieux de sa fille Caroline avec Vital Batbedat, elle est nommée Catherine Druy de Montmirel. Micheline Fauvel, née Batbedat, se souvient du cuivre de la carte de visite de Caroline Taschereau de Fargues, portant la mention « Mme Batbedat, née de Montmirel ». ¹⁰¹

⁹⁷ Archives Nationales, Z/1o-199.

⁹⁸ Biographie universelle, ancienne et moderne, Supplément, tome 76, article Paganel, 1844.

Hippolyte Carnot et Et. David, Mémoires de Bernard Barère, ancien rapporteur du Comité de salut public, tome I, 1842, page 106.

⁹⁹ Félix Clérembray, La terreur à Rouen, 1793-1794-1795, d'après des documents inédits, 1901, page 371.

¹⁰⁰ Intermédiaires des chercheurs et des curieux, 1896, page 85 (article de F. C.).

¹⁰¹ <http://gw.geneanet.org/cithelen> (site d'Hélène Virlogeux, née Fauvel).

Sixième partie : généalogie des Fargues d'Amsterdam

Dans le Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français, dans un article consacré à Pierre Fargues, l'oncle de Taschereau réfugié en Angleterre, l'auteur, Th. Maillard, indique que le professeur d'Hoxton est le gendre de Mme Cognard, de Rouen, et le beau-père du peintre genevois Jean-Etienne Liotard. Nous avons reconstitué la généalogie des Fargues d'Amsterdam, ancêtres des Liotard, afin de mettre en évidence l'erreur de M. Maillard et l'absence de parenté entre les Fargues du Mas-d'Azil et leurs homonymes néerlandais, originaires de Puylaurens, dans le Tarn.

Première génération

Géraud Fargues (2^e moitié du XVI^e siècle)

Il est marié à **Peyronne Roques**.

D'où :

- Jean Fargues, qui suit.

Deuxième génération

Jean Fargues, notaire (vers 1590-1660)

Il est notaire, consul et membre du consistoire de Puylaurens « en 1628 et plus tard ».

Les archives de l'Ariège conservent ses minutes notariales, datées du 19 décembre 1622 au 12 mai 1660, sous les cotes 3 E 5-122 à 151.

Il meurt le 28 mai 1660.¹⁰²

Il épouse en premières noces **Marie Calx**.

Entre 1638 et 1649, il se remarie avec **Marguerite Chamarieu**.

D'où :

- André Fargues, notaire et bourgeois (vers 1625-?)

Les archives de l'Ariège conservent ses minutes notariales, datées du 23 juin 1660 au 8 février 1668, sous la cote 3 E 5-152. Il cesse d'exercer avant septembre 1669.¹⁰³

Il épouse **Suzanne Favar**.

D'où :

- Marguerite Fargues (1649-?), née à Puylaurens le 3 juillet 1649.¹⁰⁴ Le parrain est Jean Fargues, notaire royal, père d'André, la marraine, Marguerite Chamarieu, belle-mère d'André.

Elle épouse à Castres, **Abel Pélissier**.

- Delphine Fargues (vers 1660-1752)

¹⁰² Eugène et Emile Haag, La France protestante, Tome 6, 1888, Additions et corrections, page 906.

¹⁰³ Société de l'histoire du protestantisme français, 1966, page 122.

¹⁰⁴ Les actes concernant les Fargues sont extraits des registres de l'église réformée de Puylaurens pour les périodes 1631-1673 et 1737-1792. Pour la période intermédiaire qui fait suite à la révocation de 1685, ils sont extraits des registres paroissiaux de Notre-Dame-du-Lac de Puylaurens.

Le 30 septembre 1677, elle épouse **Louis de Bedos, sieur de Fontorbe**, frère du sieur de Fonbas.¹⁰⁵

Dame Delphine Fargues, veuve de Noble Louis de Bedos, meurt à Puylaurens le 5 juin 1752. Elle est ensevelie en présence de son fils, André de Bedos.

- Marie Fargues, née à Puylaurens le 31 janvier 1670. Fille d'André Fargues, « jadis notaire » et de Suzanne Favat. Le parrain est Anthoine Pelissier, marchand, de Castres, la marraine, Marie Castelbon.

- Marguerite Fargues, née à Puylaurens le 16 février 1673. Le parrain est Jean Fargues, consul, la marraine, Marguerite de Castelbonne.

- Pierre Fargues (1631-?)

Né à Puylaurens le 2 mars 1631. Le parrain est Pierre Coste, la marraine, Margueritte Fargues.

- Marthe Fargues (1632-?)

Née à Puylaurens le 27 juin 1632. Le parrain est Jean Cougot, marchand, la marraine, Marthe Doulhac, veuve d'Adrien Boudier.

- Jeanne Fargues (1635-?)

Née à Puylaurens le 25 octobre 1635. Le parrain est Pierre Souleger, chirurgien, la marraine, Jehanne Pinelle.

- Jean Fargues, qui suit.

Troisième génération

Jean Fargues, marchand et bourgeois (1638-1681)

Jehan Fargues naît à Puylaurens le 8 août 1638. Le parrain est André Fargues, la marraine, Louise Expert.

Consul de Puylaurens en 1667 « et autres années ».

A Neuchâtel, en Suisse, il épouse **Barbely de Guy**, non pas en 1671 comme l'indiquent certaines publications mais plus sûrement au début des années 1660.

Selon diverses publications, elle serait une proche parente de Jacques Guy d'Audanger (1604-1675), issu d'une famille bourgeoise de Neuchâtel (attestée dès le XV^e siècle), anobli en 1648 avec ses frères Pierre et Henri. Il acquit la terre de Sorcy en Champagne où il mourut.¹⁰⁶ Néanmoins les fluctuations du patronyme de Madame Fargues (voir ci-après) permettent d'en douter.

Le philosophe Pierre Bayle (1647-1706), originaire de Carla-le-Comte, près de Pamiers cite un nommé Fargues de Puylaurens, résidant en Suisse, dans trois de ses lettres, écrites de Genève le 2 novembre 1670, le 21 novembre 1671 et le 2 juillet 1672. Bayle, s'adressant à son frère Jacob, évoque « Monsieur Fargues de Puylaurens qui écrit souvent à son fils » et la possibilité d'utiliser « la voie de Puylaurens » pour acheminer son propre courrier.¹⁰⁷

¹⁰⁵ Gustave Chaix d'Est-Ange, Dictionnaire des familles françaises, anciennes ou notables, à la fin du XIX^e siècle, tome III.

¹⁰⁶ Dictionnaire historique & biographique de la Suisse, sous la direction de Marcel Godet, Henri Türlér et Victor Attinger, Volume 3, pages 715-716.

¹⁰⁷ bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr.

A cette époque, le notaire Jean Fargues père est décédé depuis une dizaine d'années. Fargues fils pourrait être le jeune Jean-Henry (voir ci-après), futur avocat, peut-être en pension dans le pays de sa mère, ou bien un frère plus âgé.

Jean Fargues meurt en 1681.

Le 8 juin 1687, à Puylaurens, Barbely de Guy, veuve de Jean Fargues, bourgeois de Puylaurens, épouse Noble **Philippe de Bedos, sieur de Fonbas**.

Monsieur de Fonbas, député à divers synodes de l'église réformée, meurt en Angleterre en 1689. Il avait épousé en premières noces Marguerite de Séphoris mais il n'eut aucun enfant de ses deux mariages.¹⁰⁸ Sa veuve se réfugie à La Haye.

Une note remise en 1686 à l'Intendant du Languedoc au sujet de Philippe de Bedos, sieur de Mirabel, indique que « son oncle, M. de Fonbas est fugitif. C'est le caractère de cette famille d'être distinguée en mal dans Puylaurens ».¹⁰⁹

D'où :

- Jean-Henry Fargues, qui suit.

- André Fargues († 1669)

André Fargues, fils de Jean Fargues, bourgeois et de Varbelle de Hoander [sic], meurt le 22 août 1669. Il est enseveli en présence d'André Fargues, bourgeois.

- **Paul Fargues, militaire (1669-?)**

Né à Puylaurens le 15 septembre 1669. Fils de Jean Fargues, bourgeois, et de Barbelle Deodangue [sic]. Son parrain est Paul Damaluy, bourgeois, sa marraine, Marie Rey.

Il meurt militaire.¹¹⁰

- Anne Fargues (1672-?)

Née à Puylaurens le 28 février 1673. Fille de Jean Fargues, bourgeois, et de Demoiselle Barbelle de Hoander de Guy. Le parrain est Jean Fargues, la marraine, Delphine Coste.

- **André Fargues, bourgeois (vers 1675-?)**

Le 6 juin 1697, Sieur André Fargues, fils de Jean Fargues et de Demoiselle Barbely de Guy, épouse **Marie Cambefort**, fille de Pierre Cambefort, marchand, et de Demoiselle Margueritte de Castelbon, en présence de Jean-Anry Fargues, fils de Jean, et de Daniel Cambefort, fils de Pierre.

En 1711, il aurait épousé en secondes noces, Olympe de Bonvilar, fille de Pierre, seigneur de Lavernède, et de Marguerite de Gautran.¹¹¹

D'où :

- Anne Fargues (1698-1698)

Anne Fargues, fille d'André Fargues et de Marie Cambefort, âgée de 15 jours, meurt à Puylaurens le 31 janvier 1698. Elle est ensevelie en présence de Jacques Fargues.

¹⁰⁸ Eugène et Emile Haag, La France protestante, Tome 2, 1888, page 100.

¹⁰⁹ A. D. Tarn, C 273, d'après Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, 1910, pages 248-249.

¹¹⁰ Eugène et Emile Haag, La France protestante, Tome 6, 1888, Additions et corrections, page 906.

¹¹¹ Eugène et Emile Haag, La France protestante, Tome 6, 1888, Additions et corrections, page 906.

Quatrième génération

Jean-Henry Fargues, avocat (1664-1745)

Né à Puylaurens le 27 octobre 1664, présenté au baptême par Jean-Henry d'Audanger, baron de Sorcy, capitaine d'une compagnie franche suisse, frère de M^{me} Fargues.

Le 14 avril 1693, Henri Fargues, docteur et avocat en la cour, épouse Demoiselle **Isabeau de Latger**, fille de Philippe de Latger, sieur d'Algans, et de Demoiselle Ester de Ginest. En 1662, Philippe de Lacger, sieur d'Algans († 1694) a épousé Esther de Gineste († 1718). Leur fille Isabeau est née en 1667.¹¹²

Jean-Henry Fargues, avocat en parlement, meurt à Puylaurens le 14 avril 1745. Il est enseveli en présence de Paul Fargues, bourgeois, son fils.

Elisabeth Lacger [sic], veuve de M^e Jean-Henry Fargues, meurt à Puylaurens le 17 décembre 1759. Elle est ensevelie en présence de son fils Paul Fargues.

D'où :

- Elisabeth Fargues (1694-1769)

Née à Puylaurens le 18 mai 1694. Son parrain est Philippe de Latger, sieur d'Algans, sa marraine, Jeanne de Bedos.

Dame Elisabeth Fargues, veuve de Noble **Louis de Forignon, capitaine**, meurt à Puylaurens le 14 mai 1769. Elle est ensevelie en présence de Paul Fargues, son frère.

- André Fargues (1695-1737)

Né à Puylaurens le 2 juillet 1695. Son parrain est André Fargues, sa marraine, Demoiselle de Gineste.

André Fargues meurt à Puylaurens le 17 juin 1737. Il est enseveli en présence de Jean-Henry Fargues, son père.

- Jean-Jacques Fargues (1697-?)

Né à Puylaurens le 9 juillet 1697. Son Parrain est Jean-Jacques Fargues, sa marraine, Demoiselle Marie Cambefort.

Peut-être s'agit de Jean Fargues, militaire, mentionné dans La France protestante.

- Paul Fargues, bourgeois (1698-1775)

Né à Puylaurens le 27 août 1698. Le parrain est François Ferrier, la marraine, Margot Brune.

Le 29 novembre 1744 (église réformée), Paul Fargues, fils de Jean-Henri Fargues, avocat en la cour, et de Demoiselle Elisabeth de Latger, habitants de Puylaurens, épouse **Jeanne Estaunié**, fille de Sieur Pierre Estaunié, bourgeois, et de feu Demoiselle Sara Fontes.

Paul Fargues, bourgeois, époux de Dame Jeanne Estounier, meurt à Puylaurens le 1^{er} septembre 1775.

Un inventaire de ses biens est fait du 1^{er} au 7 septembre 1775.¹¹³

Dame Jeanne Estaunier, veuve de Paul Fargues, meurt à Puylaurens le 26 novembre 1780.

Un nouvel inventaire est réalisé du 26 novembre 1780 au 18 janvier 1781.¹¹⁴

¹¹² Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, 1913, page 195.

¹¹³ A. D. Tarn, 3 E 35-65, 2 cahiers.

¹¹⁴ A. D. Tarn, 3 E 35-65, 1 cahier.

- Antoine Fargues (1700-?)

Né à Puylaurens le 10 février 1700. Le parrain est Antoine Labarte, sieur de Lager, la marraine, Delfine de Farges [sic].

- Jean Fargues, qui suit.

- François Fargues, bourgeois (1704-1771)

Né à Puylaurens le 23 février 1704. Le parrain est François Besse, juge et maire de Puylaurens, la marraine, Marie de Serres, épouse de M. de Latour, commissaire.

Le 19 mars 1754 (église réformée), François Fargues d'Algans, fils de feu Jean-Henry Fargues et de Demoiselle Elizabeth Lacger, demeurant à la ville de Puylaurens, épouse Demoiselle **Anne Terson**, fille de feux Jacques, bourgeois, et de Demoiselle Magdelaine Quinquiry, demeurant à la ville de Saint-Paul.

Anne Terson, âgée de 55 ans, épouse de Sieur François Fargues, bourgeois, meurt à Puylaurens le 5 janvier 1770.

François Fargues meurt à Puylaurens le 16 décembre 1771. Il est enseveli en présence de son frère Paul Fargues.

- Marie-Esther Fargues (1705-1781)

Née à Puylaurens le 23 avril 1705. Le parrain est André Fargues, remplacé par François Ferrié. La marraine est Isabeau Fargues, remplacée par Marie Barbaste.

En mars 1723, Esther, âgée de 19 ans, fut une première fois enlevée à ses parents, considérés comme de « mauvais catholiques » et conduite, ainsi que Marthe Lafon, de Puylaurens, l'une dans le couvent de la Visitation à Toulouse, l'autre dans celui des Ursulines.

Relâchée quelque temps après, elle fut de nouveau conduite à la Visitation par lettre de cachet du 21 juillet 1731. Transférée de Toulouse à Lavaur, elle fut enfermée aux Filles de la Croix, par une nouvelle lettre de cachet du 14 octobre 1731. Elle écrivait de là à l'Intendant du Languedoc, un mois après : « Quel triste sort que le mien ! A l'âge de 27 ans enlevée pour la seconde fois d'entre les bras de mes tendres père et mère, réduite à ne plus leur parler, à ne plus écrire et à verser des larmes continuelles à la suite de l'inhumanité de pareils enlèvements, qui n'ont d'autres causes, je suis obligée de le dire dans mon désespoir, que la haine que M. Lacoste, doctrinaire et curé de Puylaurens, a conçue depuis sept ou huit ans contre mon père, et c'est moi, innocente et malheureuse, qui sers d'objet à cette vexation, tant par les 180 livres par an qu'on oblige mon père à fournir au couvent, que par mon exil, ne pouvant ni être servie de mes parents, ni leur être utile. »¹¹⁵

Du reste, l'entreprise de "rééducation" aura échoué car Esther, lorsqu'elle retrouve sa liberté, demeure fidèle au culte réformé.

Le 29 octobre 1744, à Puylaurens (église réformée), Demoiselle Marie-Ester Fargues, fille de M. Jean-Henri Fargues et de Demoiselle Elisabeth Latger, épouse Sieur **François de Terson**, fils d'Abel de Terson, sieur de la Jonquièrre, et de feu Demoiselle Louise de Gineste.

François de Terson Lajonquièrre, époux de Demoiselle Ester Fargues, meurt à Puylaurens le 27 août 1773.

¹¹⁵ A. D. Hérault, C 411 ; Eugène et Emile Haag, La France protestante, Tome 6, 1888, Additions et corrections, page 906.

Ester Fargues, veuve de François Terson, âgée de 76 ans, meurt à Puylaurens le 17 avril 1781. Un inventaire de ses biens est réalisé du 17 au 30 avril 1781.¹¹⁶

- Philippe Fargues (1706-?)

Né à Puylaurens le 30 septembre 1706. Le parrain est François Ferrié, la marraine, Marie Barbaste.

Cinquième génération

Jean Fargues, marchand (1701-1793)

Jean-Anry [sic] Fargues est né à Puylaurens le 8 juin 1701. Son parrain est André Fargues, sa marraine, Marie Fargues.

Le 23 avril 1727, Jean Fargues est reçu membre de l'église d'Amsterdam, sur examen.

Le 11 mai 1727, à Amsterdam, Jean Fargues épouse **Marianne Congnard**.

L'acte de mariage porte la mention « Jean Fargues du pais Laurens », demeurant sur le Nieuwe Spiegelstraat, à Amsterdam. Marianne Congnard, quant à elle, habite sur le Raamgracht, canal secondaire de la ville d'Amsterdam.

A l'évidence, il ne s'agit pas du pays lorrain mais bien de Puylaurens, victime d'une mauvaise transcription. La présence de dey=ux Puylaurentais, un membre et un allié de la famille Fargues de Puylaurens, lors des baptêmes de plusieurs enfants de Jean Fargues, le démontre clairement.

Marianne Congnard est née à Amsterdam le 14 juin 1708, fille de Samuel Congnard junior (né en 1677) et de Marie Batailhey (1693-1718).

Marie Batailhey serait originaire de Bordeaux. La famille Liotard avait conservé le souvenir du récit de la fuite de Madame Congnard. En effet, en 1856, le pasteur J.-P. Hugues, mandaté par la Société de l'histoire du protestantisme français, publie les résultats d'une tournée qu'il a effectuée en Hollande et en Belgique « pour y faire connaître l'œuvre historique et rechercher des matériaux ». Il s'est entretenu avec M^{lle} Liotard, arrière-arrière-petite-fille de M. et M^{me} Congnard. « Ne pouvant à l'époque des persécutions suivre la religion réformée à Rouen, [Marie Batailhey, épouse Congnard] se décida à fuir en Angleterre. Pour y parvenir, elle traita avec le capitaine d'un petit navire, qui la fit cacher à fond de cale, où elle se trouva à côté d'un pasteur qui fuyait également ; on leur avait pratiqué une cachette sous des ballots de marchandises. Au moment de partir, le pasteur demanda à Mme Cognard [sic], comment une femme de sa qualité pouvait se décider à abandonner son pays et ses richesses. « Il n'est rien, dit-elle, que je ne sacrifiasse pour la gloire de mon Dieu. » Bientôt après, un soldat de la maréchaussée entra dans le navire, et voulant s'assurer qu'il ne s'y trouvait pas de protestants fugitifs, il plongea son épée dans les ballots des marchandises... La pointe de cette épée pénétra dans le corps du pasteur, qui supporta la blessure sans faire le moindre mouvement et sans pousser un cri ; il eut même le soin courageux d'essuyer la lame de l'épée qui l'avait blessé à mesure que le sbire la retirait à lui, afin que les traces de son sang ne décelassent point sa présence, ni celle de la dame cachée à ses côtés. Madame Cognard, arrivée en Angleterre, passa en Hollande et se retira à Delft, où elle vécut du produit de la vente d'un magnifique collier de perles, seul reste de son opulence. Elle avait eu la précaution d'envoyer auparavant en Hollande ses deux jeunes filles, sous la garde d'une servante catholique. Celle-ci, au moment de franchir la frontière, avait caché

¹¹⁶ A. D. Tarn, 3 E 35-66, 1 cahier.

ces deux jeunes enfants dans deux grands paniers recouverts de légumes qu'elle allait vendre, disait-elle, au marché voisin. »¹¹⁷

Ce récit fantastique est sans doute fort éloigné des faits. Outre l'in vraisemblable épisode de la blessure infligée au pasteur, notons que Marie Batailhey a épousé Samuel Congnard le 21 août 1707, à Amsterdam où sont nées ses deux filles (Madeleine, un an après son aînée). Nous nous heurtons ici au problème ordinaire posé par une tradition orale familiale qui conserve le souvenir d'événements bien réels en les déformant considérablement. Peut-être ce récit se rattache-t-il à un personnage de la génération précédente, M^{me} Samuel Congnard senior, née Rachel Thorin (1650-1695) par exemple, dont l'époux, le marchand Samuel Coignard [sic], de Rouen (1643-1717), est reçu membre de l'église d'Amsterdam le 19 avril 1686.

En 1709-1716, Samuel Congnard (sans doute le fils) est régent de la maison des orphelins à Amsterdam.¹¹⁸

Samuel Congnard junior meurt à Amsterdam le 19 novembre 1726.

Marianne Congnard meurt à Amsterdam en 1750.

Jean Fargues, quant à lui, meurt au début de l'année 1793 à l'âge de 91 ans, comme l'atteste une lettre mentionnée dans une biographie du peintre Liotard, publiée en 2008 :

« Nous avons appris sans beaucoup de regret la mort de notre bon grand Papa, sa vieillesse n'était plus de celle que l'on envie (...) ».

Une lettre du 10 avril 1786 indique que Jean Fargues vit encore à Amsterdam à cette époque, avec sa fille « M^{lle} Fargues » (Jeanne, sa troisième fille).¹¹⁹

D'où :

- Marie Fargues dite Marianne (1728-1782)

Née à Amsterdam le 5 novembre 1728. Elle est baptisée en présence de Daniel Le Plâtrier et Marie Batailhy, veuve de Salomon Congnard.

Le 15 décembre 1750, une dénommée Marie Fargues est reçue membre de l'église d'Amsterdam par témoignage de l'église de Delft.

Le 24 août 1756, à Amsterdam, elle épouse **Jean-Etienne Liotard**, artiste peintre, né à Genève en 1702.

Marianne Fargues, femme Liotard, meurt à Genève le 14 avril 1782.

Jean-Etienne Liotard meurt à Genève en 1789.

- Henry-Samuel Fargues (1732-1733)

Né à Amsterdam le 7 octobre 1732. Baptisé en présence de Samuel Congnard et Madeleine Congnard. Mort à Amsterdam le 14 juillet 1733.

¹¹⁷ Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 1857, pages 480-481.

¹¹⁸ <https://familysearch.org> : Netherlands, Bibliothèque Wallonne, Card indexes.

¹¹⁹ Marcel Roethlisberger, Jean-Etienne Liotard, Renée Loche, Liotard, Catalogue, source et correspondance, 2008, tome II, page 843 et 858.



Marie Batailly, veuve Congnard, et Marianne Fargues-Liotard, par Jean-Etienne Liotard

- Abraham-Jean Fargues (1735-1736)

Né à Amsterdam le 1^{er} février 1735. Il est baptisé en présence d'Abraham Japin et de Susanne Blaquièrre. Mort à Amsterdam le 1^{er} mars 1736.

- **Judith Fargues (1736-1796)**

Née à Amsterdam le 24 mars 1736. Elle est baptisée en présence de Jean-Jacques de Lager¹²⁰ et Judith Le Platrié.

Le 24 février 1756, à Amsterdam, elle épouse **Jean Gasquet**.

Jean Gasquet meurt à Amsterdam le 12 avril 1783.

Judith Fargues meurt à Amsterdam le 16 avril 1796.

- **Jeanne Fargues (1737-?)**

Née à Amsterdam le 24 juin 1737. Elle est baptisée en présence d'André Fargues¹²¹ et Jeanne Batailhey.

Jeanne Fargues est reçue membre de l'église d'Amsterdam le 29 juin 1755.

Elle vit encore le 29 novembre 1792.¹²²

- **Daniel Fargues, négociant (1740-?)**

Né à Amsterdam le 6 mars 1740. Il est baptisé en présence de Daniel Crommelin et Susanne Le Boullenger.

Le 10 août 1754, il est reçu membre de l'église d'Amsterdam. Dans un nouvel acte de réception daté du 13 juin 1756, il est indiqué que Daniel Fargues est parti ultérieurement à Surinam.

¹²⁰ Jean-Jacques de Lager, sieur de la Réginié, né en décembre 1664, est un oncle maternel de Jean Fargues. Il se réfugie en Angleterre avec son frère Jacques, sieur du Roc. Jean-Jacques devient capitaine et se retire en Irlande. En 1723, il vit à Portarlington. Jacques est à La Haye en 1698. Il meurt à Le Quesnoy en 1712, durant le siège de la ville.

¹²¹ Il s'agit sans doute de l'oncle de Jean Fargues et non de son frère aîné, décédé à Puylaurens quelques jours plus tôt.

□ Marcel Roethlisberger, Jean-Etienne Liotard, Renée Loche, Liotard, Catalogue, source et correspondance, 2008, tome II, page 857.

Daniel Fargues meurt à Surinam. Son neveu, Jean-Etienne Liotard fils, recueille sa succession.¹²³

- Claude Fargues (1745-1746)

Né à Amsterdam le 1^{er} octobre 1745. Il est baptisé en présence de Claude Noordwyck et Elisabeth de Haan, sa femme. Mort à Amsterdam le 17 mars 1746.

Au XVIII^e siècle, deux autres familles Fargues, appartenant à la bourgeoisie protestante, apparaissent à Puylaurens. Elles ne semblent pas apparentées aux précédents.

Le 8 octobre 1711, à Puylaurens, Daniel Fargues épouse Marie Staunier, en présence de Jean Fargues.

Le couple donne naissance à une fille, née le 7 mars 1713 et décédée 6 jours plus tard, puis à un fils, Jean Fargues, né à Puylaurens le 9 mars 1715. Son parrain est Jean Fargues, sa marraine, Susanne Destaunié.

Jean Fargues, avocat au siège de Puylaurens, meurt le 25 avril 1739. Il est enseveli en présence de Daniel Fargues.

Anne Fargues meurt le 7 mars 1740 et est ensevelie en présence de ses frères, Raimond et Daniel Fargues.

Une seconde famille a pour souche Elizée Fargues, père de Jeanne Fargues et de Marie Fargues, épouse de Benjamin Pascalis.

Demoiselle Jeanne Fargues, fille d'Elizée Fargues, meurt à Puylaurens le 10 septembre 1750. Elle est ensevelie en présence de sa nièce Judith Pascalis, fille de Benjamin Pascalis, marchand.

¹²³ Marcel Roethlisberger, Jean-Etienne Liotard, Renée Loche, Liotard, Catalogue, source et correspondance, 2008, tome II, page 863.